

Supported by:



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation,
Building and Nuclear Safety

based on a decision of the German Bundestag



New York Declaration on Forests

GLOBAL PLATFORM

**RAPPORT DES SIGNATAIRES
DE LA DÉCLARATION DE NEW YORK
SUR LES FORÊTS**

Progrès, défis et conditions propices à l'action

SOMMAIRE

Remerciements

Ce rapport relève du domaine public. Les utilisateurs sont invités à télécharger, sauvegarder ou distribuer ce rapport par voie électronique ou sous tout autre format. Une copie numérique de ce rapport et les études de cas citées en référence sont disponibles sur nydfglobalplatform.org.

Auteurs : Nicole DeSantis, UNDP; Jamison Ervin, UNDP; Madeline Craig, UNDP; Meredith Marx, UNDP; Clea Paz, UNDP; Nina Kantcheva, UNDP.

Collaborateurs et relecteurs du rapport : Ingrid Schulte, Climate Focus; Marielena Octavio, Meridian; Peter Graham, Climate Advisors; Mariana Debbe, UNDP; Ziyanda Stuurman, UNDP; et Marion Marigo, UNDP

Traduction: Ce document a été traduit par Rachel Vandewynckel, Ngadjie Wekak Fabrice, Slawomira Wierzbicka-Pillot, et Martin Buchet, et relu par Jeannette Tagny, Joel Sorro, et Nina Cabanau, volontaires en ligne des Nations Unies mobilisés sur www.onlinevolunteering.org

À propos de la plateforme mondiale NYDF : La plateforme NYDF vise à nourrir les ambitions, à forger de nouveaux partenariats et à accélérer les progrès pour satisfaire les objectifs de la NYDF en répondant aux signataires de la NYDF, qui ont demandé une plateforme multipartite consacrée à la thématique afin de relancer l'adoption politique de la NYDF, de faciliter la coordination et la communication, de partager les bonnes pratiques, les ressources et les expériences, et de soutenir le contrôle continu des progrès.

Ce projet est soutenu par le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire (BMU) sur la base d'une décision adoptée par le Bundestag allemand.

Programme des Nations Unies pour le développement. 2019. *Rapport des signataires de la déclaration de New York sur les forêts : progrès, défis et conditions propices à l'action*. New York, États-Unis : UNDP.

Crédits photo: Couverture avant: Justin Aikin; p. 10: Malaysia; p. 13: Indonesia; p. 18: Malaysia; p. 21: Isabella Juskova, Costa Rica; p. 22: Equator Initiative/Swayam Shikshan Prayog, India, 2015; p. 27: Equator Initiative/ Pred Nai Community Forest Group, Thailand, 2009; p. 28: Equator Initiative/ Mtandao wa Jamii wa Usimamizi wa Misitu Tanzania (MJUMITA), Tanzania, 2013; p. 35: Indonesia; p. 37: Equator Initiative/Muskitia Asla Takanka (MASTA), Honduras, 2011; p.39: Equator Initiative/Tree Kangaroo Conservation Program Papua New Guinea 2014; p. 43: Equator Initiative/ REDERC, Benin, 2010; p. 45: Equator Initiative/FORMADAT The Alliance of the Indigenous Peoples of the Highlands in the Heart of Borneo, Indonesia, 2017; p. 48: Equator Initiative/Asociacion de Capitanes Indigenas de Yaigoje Apaporis, Colombia, 2012; p. 50: Equator Initiative/ Asociacion de Mujeres Waorani del Ecuador, Ecuador, 2008; p. 53: Equator Initiative/ Riba Agroforestry Resource Center, Cameroon; p. 54: Equator Initiative/ Long Belock Tree Nursery, 2010; p. 56: Equator Initiative, Tetepare Descendants' Association (TDA), Solomon Islands, 2014; p. 69: Equator Initiative/ Associação Ashaninka do Rio Amônia Apiwtxa, Brazil; p. 71: Equator Initiative/Alianza Internacional de Reforestación (AIRES), Guatemala, 2019; p. 72: Equator Initiative/ Alianza Internacional de Reforestación (AIRES), Guatemala, 2019; couverture arrière: Equator Initiative/Tree Kangaroo Conservation Program Papua New Guinea 2014

Design et graphisme : Kimberly Koserowski, First Kiss Creative LLC

Site Web : nydfglobalplatform.org

©septembre 2019

Préface	3
Résumé	4
Introduction	7
Forêts, Climat et Agenda 2030	8
Déclaration de New York sur les forêts	10
Les signataires NYDF	11
La plateforme mondiale NYDF	14
Suivi des progrès : l'évaluation des progrès NYDF et la consultation des signataires NYDF	14
I. Perspectives des signataires NYDF relatives aux progrès réalisés à ce jour	17
Perspectives des signataires relatives aux progrès réalisés à ce jour	18
Actions gouvernementales pour atteindre les objectifs de la NYDF	21
Avantages des actions gouvernementales pour atteindre les objectifs de la NYDF	23
Actions des entreprises pour atteindre les objectifs de la NYDF	25
Avantages des actions des entreprises pour atteindre les objectifs de la NYDF	27
Actions des organisations non gouvernementales pour atteindre les objectifs de la NYDF	28
Avantages des actions des organisations non gouvernementales pour atteindre les objectifs de la NYDF	29
Actions des communautés autochtones et locales pour atteindre les objectifs de la NYDF	30
Avantages des actions des communautés autochtones et locales pour atteindre les objectifs de la NYDF	32
II. Atteindre les objectifs de la NYDF : défis et conditions favorables	37
Défis et conditions favorables pour atteindre les objectifs de la NYDF	38
Défis rencontrés par les gouvernements pour atteindre les objectifs de la NYDF	42
Conditions favorables aux actions gouvernementales pour promouvoir les objectifs de la NYDF	43
Défis rencontrés par les entreprises pour atteindre les objectifs de la NYDF	44
Conditions favorables aux actions des entreprises pour promouvoir les objectifs de la NYDF	46
Défis rencontrés par les organisations non gouvernementales pour atteindre les objectifs de la NYDF	47
Conditions favorables aux actions des organisations non gouvernementales pour promouvoir les objectifs de la NYDF	49

Défis rencontrés par les communautés autochtones et locales pour atteindre les objectifs de la NYDF	50
Conditions favorables aux actions des communautés autochtones et locales pour promouvoir les objectifs de la NYDF	52
III. Réfléchir et tirer parti des réussites : leçons des signataires NYDF	55
Huit leçons des signataires NYDF	56
1 : La mise en œuvre des engagements anti-déforestation par les entreprises et les gouvernements est lente en raison des obstacles qui exigent des solutions multisectorielles à plusieurs niveaux.	56
2 : Une gouvernance et une politique solides sont des conditions essentielles et propices à l'action, mais elles constituent également un obstacle à sa mise en œuvre lorsqu'elles font défaut.	57
3 : Le leadership individuel et les défenseurs de la forêt peuvent orienter l'action au sein d'une organisation et d'une industrie.	58
4 : La mise en œuvre des engagements forestiers dépend souvent de l'engagement de plusieurs parties prenantes et de partenariats.	59
5 : La technologie en matière de responsabilisation et de transparence s'est développée ces dernières années, mais l'accès à des données ouvertes et transparentes demeure un défi.	61
6 : L'occupation des terres est une condition préalable au règlement des conflits et à la conservation et la gestion durables des forêts.	62
7 : Bien que les investissements financiers négatifs nuisent aux forêts et que les investissements financiers positifs soient insuffisants pour atteindre les objectifs forestiers, de nouveaux modèles de financement forestier sont prometteurs.	64
8 : Les solutions écologiques offrent des avantages sociétaux, mais ces valeurs ne sont pas pleinement reconnues.	67
IV. Vision pour l'après-2020	71
Priorités des signataires NYDF pour l'après-2020	72
La NYDF 2020 et au-delà	74
Annexe I : Méthodes et cadre de concertation	76
Annexe II : Questions de l'enquête réalisée auprès des signataires NYDF	78



Il y a cinq ans, près de 200 gouvernements, entreprises, organisations non gouvernementales, groupes autochtones et communautés locales, ont adopté un ensemble de dix objectifs ambitieux pour les forêts. Cet accord – la Déclaration de New York sur les forêts – était synonyme d'espoir en perspective de l'Accord de Paris et des objectifs de développement durable.

Cinq ans plus tard, le monde a beaucoup changé. La société est bien plus sensibilisée au fait que le changement climatique est une cause urgente et existentielle. Les connaissances sur la forêt et le changement climatique se précisent, nous comprenons davantage comment et pourquoi l'intégrité des forêts est si essentielle à leur capacité à être des puits de carbone plutôt que des sources de carbone. Le nombre d'entreprises qui s'engagent pour des chaînes d'approvisionnement sans déforestation se rapproche de 500, et les engagements frôlent le millier. Notre capacité à surveiller la déforestation a augmenté de façon exponentielle ; nous disposons désormais d'une couverture par satellite à haute résolution quasi quotidienne de tous les coins de la planète, et de portails Web alimentés par des citoyens pour surveiller et signaler les cas de déforestation.

Pourtant, cinq ans plus tard, le monde a peu changé. Les conclusions d'un récent rapport foncier du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ainsi que celles du récent rapport d'évaluation de la Déclaration de New York sur les forêts, dépeignent une image sombre des forêts. Pour faire simple, nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs collectifs pour les forêts, et nous n'avons pas changé la trajectoire du climat et du développement. Le nombre d'entreprises capables de respecter leurs engagements en matière d'approvisionnement sans déforestation d'ici 2020 reste très faible ; certains rapports affirment qu'aucune d'entre elles ne respectera ses engagements. De plus, nous avons atteint moins d'un cinquième de l'objectif du Défi de Bonn en matière de restauration.

À bien des égards, la situation s'aggrave. Depuis 2014, lors de la signature de la Déclaration de New York sur les forêts, la déforestation s'est considérablement accélérée – de 44 % ! Chaque année, nous perdons une superficie de forêts équivalente à la superficie du Royaume-Uni, et cette perte représente la totalité des émissions de l'Union européenne en 2017. Les violations des droits de l'Homme et les assassinats de peuples autochtones pour récupérer leurs droits fonciers se sont multipliés, de même que les menaces et les assassinats de journalistes environnementaux.

C'est la raison pour laquelle ce rapport arrive à point nommé. Alors que l'année 2020 approche et que nous entamons notre réflexion sur les moyens d'accélérer les progrès, il est vital de faire le point sur les progrès réalisés. Nous devons examiner les mesures prises par les signataires de la NYDF depuis 2014, et comprendre comment ces mesures ont eu un impact et ont provoqué des changements. Nous devons également nous pencher sur les défis et les conditions qui empêchent ou favorisent les progrès.

Avec ce regard lucide sur le passé, nous pouvons – et nous devons – tracer la voie à suivre, non seulement par un engagement audacieux, mais aussi par une action tout aussi audacieuse.

Haoliang Xu
Directeur du Bureau des politiques et de l'appui aux programmes
Programme des Nations Unies pour le développement

Ce rapport présente les points de vue des signataires de la Déclaration de New York sur les forêts (NYDF), en passant en revue les progrès qu'ils ont réalisé pour atteindre les 10 objectifs, y compris les conditions propices à l'action des signataires, les obstacles aux progrès et les enseignements tirés cinq ans après le lancement de la Déclaration en 2014. Les défis, les actions et les progrès réalisés par les signataires NYDF pour atteindre les objectifs de la NYDF ont été pris en compte, en reconnaissant qu'une action collective et mesurable est désormais nécessaire pour réaliser des progrès considérables en matière de lutte contre la déforestation.

Huit leçons ont été tirées de la consultation avec les signataires.

Leçon 1 : La mise en œuvre des engagements anti-déforestation par les entreprises et les gouvernements est lente en raison des obstacles qui exigent des solutions multisectorielles à plusieurs niveaux

Chaque engagement à mettre fin à la disparition des forêts et à protéger et restaurer les forêts nous rapproche de nos objectifs communs en matière de forêts et de climat, mais la mise en œuvre d'actions mesurables pour tenir ces engagements s'est révélée plus difficile. Pour surmonter ces obstacles, il est nécessaire de soutenir des activités telles que l'élaboration d'objectifs mesurables et assortis d'échéances, les collaborations multipartites, le renouvellement de la volonté politique à un niveau élevé, la transition du financement gris au financement vert et l'augmentation des incitations financières pour une meilleure mise en œuvre, les stratégies cohérentes en matière de suivi et de responsabilisation – menées de préférence par l'intermédiaire d'un sous-traitant indépendant, et les politiques qui soutiennent la demande de produits issus d'un approvisionnement sans déforestation.

Leçon 2 : Une gouvernance et une politique solides sont des conditions essentielles et propices à l'action, mais elles constituent également un obstacle à sa mise en œuvre lorsqu'elles font défaut

La présence ou l'absence de politiques et de conditions de gouvernance solides et cohérentes peut soutenir ou empêcher toute action visant à lutter contre la déforestation et à protéger, restaurer et gérer durablement les forêts et les terres. Une faible volonté politique, une transparence limitée, une présence de corruption et un défaut d'application de la loi pour lutter contre la déforestation illégale sont autant d'obstacles majeurs à l'action des signataires. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir la protection des forêts et des communautés forestières en dépit des changements politiques.

Leçon 3 : Le leadership individuel et les défenseurs de la forêt peuvent orienter l'action au sein d'une organisation et d'une industrie

Un leadership politique individuel de haut niveau est essentiel pour l'adoption d'engagements entre les institutions et la mise en œuvre de ces engagements sur le terrain. Les pays et les juridictions qui disposent de cadres institutionnels plus solides et de systèmes méritocratiques peuvent éviter les conséquences négatives des renouvellements des gouvernements. Il est essentiel, pour l'adoption d'engagements et leur mise en œuvre sur le terrain, que les entreprises jouent un rôle de premier plan en faveur des forêts et de la lutte contre le changement climatique. Les peuples autochtones ont renforcé leurs alliances et leurs défenseurs dans le monde entier pour influencer les programmes internationaux sur les forêts et le climat.

Leçon 4 : La mise en œuvre des engagements forestiers dépend souvent de l'engagement de plusieurs parties prenantes et de partenariats

Une action et un engagement concertés entre de multiples secteurs et acteurs sont essentiels pour atteindre les objectifs ambitieux de la NYDF. Ces partenariats et ces collaborations multipartites s'avèrent essentiels parce qu'ils permettent de développer une confiance entre les secteurs, ce qui est particulièrement précieux pour évoluer dans un domaine souvent contesté. Les commentaires des signataires sur la collaboration multipartite portaient sur l'établissement de liens avec des partenaires financiers ou opérationnels, la communication avec d'autres signataires dans la même région géographique ou le même secteur, et le partage d'expérience par des échanges de connaissances et autres liens spécifiques.

Leçon 5 : La technologie en matière de responsabilisation et de transparence s'est développée ces dernières années, mais l'accès à des données ouvertes et transparentes demeure un défi

La transparence est insuffisante et la traçabilité limitée dans les chaînes d'approvisionnement en produits agricoles. De nombreuses entreprises signataires de la NYDF ont cité le défi de la transparence, souvent en raison de données limitées ou incomplètes ou de préoccupations relatives à la compétitivité et à la réputation. La nécessité d'une action et d'une surveillance conjointes de l'industrie dans tous les secteurs, en particulier celui du bœuf, de l'huile de palme, du soja, du papier, du café, du cacao et du caoutchouc, a été largement reconnue, mais les mesures pour y parvenir restent limitées.

Leçon 6 : L'occupation des terres est une condition préalable au règlement des conflits et à la conservation et la gestion durables des forêts

Les communautés autochtones et locales sont les gardiennes d'un quart du stock naturel de carbone du monde et détiennent collectivement plus de 50 % des terres de la planète, mais une grande partie de ces terres n'est pas officiellement reconnue et n'a pas de titre de propriété. Pour remédier au statut contesté du régime foncier, des solutions consistent à conclure des accords sur le processus de clarification et de consolidation des droits fonciers et à garantir la mise en œuvre de ces processus grâce à un soutien financier.

Leçon 7 : Bien que les investissements financiers négatifs nuisent aux forêts et que les investissements financiers positifs soient insuffisants pour atteindre les objectifs forestiers, de nouveaux modèles de financement forestier sont prometteurs

Bien que la nature fournisse jusqu'à 125 millions de dollars en valeur économique, le monde sous-investit largement dans la sauvegarde de la nature, et la finance tire les ficelles de la perte et de la dégradation des forêts. Notre économie actuelle ne tient pas compte de la valeur et des avantages réels des forêts. Les forêts et l'amélioration de la gestion des terres ne reçoivent que 2 % du financement public dédié à l'atténuation. Nous avons besoin d'une nouvelle économie et d'un changement de paradigme dans les discours traitant de la contribution des forêts. Les plus modestes changements au paradigme actuel pourraient avoir des résultats positifs majeurs pour les forêts.

Leçon 8 : Les solutions écologiques offrent des avantages sociétaux, mais ces valeurs ne sont pas pleinement reconnues

La valeur des forêts n'est souvent pas reconnue par les gouvernements et les entreprises qui sont à l'origine de la perte et de la dégradation systémiques des forêts. Cette situation engendre une évaluation erronée des forêts et une occasion manquée de capitaliser sur les forêts pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les actions menées par les signataires de la NYDF pour protéger, restaurer et gérer durablement les forêts contribuent à de multiples ODD. Cependant, l'importante contribution de leurs activités au soutien des ODD a souvent été négligée.

Vision pour l'après-2020

À l'approche de l'année 2020, et compte tenu des conclusions du rapport 2019 d'évaluation de la NYDF, il est nécessaire que tous les groupes de signataires renouvellent leur ambition et leurs actions, et que la responsabilisation s'accroisse, afin d'inverser les tendances à la hausse concernant la déforestation et d'évoluer vers des objectifs forestiers et climatiques mondiaux. Près des deux tiers des signataires de la NYDF consultés ont fait état de plans d'action pour les objectifs de l'après-2020 faisant émerger des priorités spécifiques, notamment : a) la mise en œuvre de mesures de sauvegarde et de politiques de réduction des risques forestiers, b) le soutien aux moyens de subsistance et le renforcement des capacités, c) les solutions écologiques et la conservation, d) les marchés agricoles, notamment la demande et la consommation, e) la transparence et la responsabilité, f) l'harmonisation des programmes en matière de développement, de biodiversité et de climat, et g) la gouvernance. La vision de l'après-2020 de la plateforme mondiale de la NYDF portera sur l'intégration des recommandations et des retours d'information recueillis lors de plus de 80 consultations des signataires de la NYDF, y compris des stratégies visant à renforcer la mise en œuvre, à traiter la question de la responsabilité, à exploiter au maximum les synergies via des initiatives et coalitions, et à soutenir le partage de connaissances.

A photograph of a lush forest. Tall trees with thick trunks and dense green foliage fill the frame. Sunlight filters through the canopy, creating a dappled light effect. The foreground is filled with green undergrowth.

INTRODUCTION



FORÊTS, CLIMAT ET AGENDA 2030

Les forêts ont des fonctions vitales pour le bien-être social, économique et écologique. Bon nombre des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment l'action climatique, la sécurité alimentaire, la quantité et la qualité de l'eau, les moyens de subsistance durables, le développement économique, la santé environnementale et la prévention des catastrophes, dépendent d'écosystèmes forestiers équilibrés et sains. À l'heure actuelle, plus de 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts pour leur nourriture, leur eau, leur combustible, leurs médicaments, leurs cultures traditionnelles et leurs moyens de subsistance. Les forêts abritent jusqu'à 80 % de la biodiversité terrestre et jouent un rôle vital d'atténuation du changement climatique. La restauration de 150 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées énoncée dans le cadre du Défi de Bonn permettrait de générer des bénéfices nets d'environ 84 milliards de dollars par an et pourrait ainsi développer les moyens de subsistance et les revenus des communautés rurales, ainsi que de séquestrer 47 gigatonnes d'équivalent CO₂ (GtCO₂e) (IUCN, 2019), soit environ une quantité égale aux émissions annuelles de la Suisse.

Pourtant, le recul des forêts se poursuit à un rythme insoutenable, avec souvent des effets dévastateurs sur l'environnement, la biodiversité, les communautés forestières locales et les peuples autochtones. Le recul des forêts tropicales primaires a augmenté de 44 % par rapport à la période de référence de 2002-2013, passant de 3 à 4,3 millions d'hectares par an¹. La déforestation, la conversion agricole et l'utilisation non durable des terres sont les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Selon le

Rapport spécial du GIEC sur les terres (2019)², environ 23 % des émissions anthropiques totales de GES (2007-2016) proviennent de l'agriculture, de la foresterie et d'autres utilisations des terres (AFOLU).

Il ne sera pas possible d'atteindre l'objectif climatique collectif consistant à maintenir le réchauffement à 1,5 degré Celsius sans s'attaquer à la déforestation, en accélérant la protection et la restauration des forêts et en développant les efforts de gestion durable des forêts et des terres.

“ En 2018, les émissions annuelles brutes de dioxyde de carbone provenant du recul de la couverture forestière tropicale (4,2 Gt CO₂) étaient nettement inférieures au pic observé en 2016 (6,1 Gt CO₂). Cependant, les émissions annuelles moyennes depuis l'adoption de la NYDF sont encore supérieures de 57 %, passant de 3 à 4,7 gigatonnes de CO₂ par an, soit plus que toutes les émissions de gaz à effet de serre de l'Europe entière en 2017 (énergie, voitures et industrie)³. ”

Pour qu'elles puissent être une solution efficace et rentable vers un climat sain, et pour soutenir la réalisation des ODD, les forêts doivent être protégées, restaurées et gérées de manière durable, en particulier dans les pays tropicaux. Grâce à une collaboration multipartite, la communauté mondiale peut :

- protéger et restaurer les forêts et les terres dégradées ;
- aligner l'action forestière sur les objectifs et engagements existants, y compris les objectifs de développement durable (ODD), les objectifs d'Aichi pour la biodiversité et les contributions déterminées au niveau national (NDC) en vertu de l'Accord de Paris ;
- garantir les droits des Autochtones, en reconnaissant que les peuples autochtones gèrent ou ont des droits fonciers sur plus d'un quart de la surface terrestre mondiale⁴ et que 22 % du carbone forestier est géré par les communautés forestières locales⁵ ;
- améliorer la gestion durable des terres pour veiller à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, la préservation de la diversité biologique, la sécurité alimentaire et la prévention de la désertification ; et
- éviter la conversion des forêts naturelles pour l'agriculture et d'autres utilisations des terres, et améliorer l'agriculture respectueuse des forêts.

Avec un renouvellement de la coopération et un financement adéquat, le monde peut ralentir, arrêter et inverser le recul mondial des forêts tout en soutenant simultanément la réalisation des ODD. Réduire les émissions résultant de la déforestation et augmenter la restauration des forêts seront des priorités pour limiter le réchauffement et atteindre nos objectifs climatiques. En fait, les forêts et une gestion des terres améliorée représentent les solutions climatiques les plus importantes, les plus rentables et les plus efficaces à l'heure actuelle. Les forêts peuvent contribuer à la croissance économique, à la lutte contre la pauvreté, à l'état de droit, à la sécurité alimentaire et

2 GIEC (2019). IPCC Special Report on Climate Change and Land. <https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2019/08/SRCCL-leaflet.pdf>

3 NYDF Assessment Partners. (2019). Protecting and Restoring Forests: A Story of Large Commitments Yet Limited Progress – Five Years After the New York Declaration on Forests. Climate Focus (coordinator and editor). Accessible at www.forestdeclaration.org.

4 Garnet et al. (2018) A spatial overview of the global importance of Indigenous lands for conservation <https://www.cifor.org/library/6991/>

5 Rights and Resources (2018). A Global Baseline of Carbon Storage in Collective Lands. https://rightsandresources.org/wp-content/uploads/2018/09/A-Global-Baseline_RRI_Sept-2018.pdf

1 NYDF Assessment Partners. (2019). Protecting and Restoring Forests: A Story of Large Commitments Yet Limited Progress – Five Years After the New York Declaration on Forests. Climate Focus (coordinator and editor). Accessible at www.forestdeclaration.org.

hydrique, à la résistance aux changements climatiques et à la préservation de la diversité biologique. En outre, les mesures de conservation, de gestion durable et de restauration des forêts peuvent contribuer à garantir les droits des peuples autochtones tributaires des forêts, tout en favorisant leur participation à la prise de décisions.

DÉCLARATION DE NEW YORK SUR LES FORÊTS

Introduite durant le Sommet sur le climat des Nations Unies en septembre 2014, la Déclaration de New York sur les Forêts (NYDF) met en avant dix objectifs mondiaux ambitieux⁶ afin de protéger et de restaurer les forêts et de mettre un terme à la déforestation naturelle d'ici 2030. La NYDF combine des objectifs formulés à la suite de nombreux engagements individuels et d'accords internationaux, tel que l'Accord de Paris, les Objectifs de développement durable, le Défi de Bonn, le Plan stratégique pour la diversité biologique 2020, des engagements de financement relatifs au climat et aux forêts, et des engagements de chaîne d'approvisionnement.



S'ils sont atteints, les objectifs de la NYDF ont le potentiel de réduire les émissions annuelles de carbone de 4,5 à 8,8 milliards de tonnes d'équivalent en CO₂ par an, ce qui correspond à peu près aux émissions annuelles des États-Unis⁷. La réduction des émissions issues de la déforestation jointe aux processus améliorés d'élimination de carbone issu de la restauration des forêts et à d'autres solutions écologiques pourrait représenter jusqu'à un tiers de l'atténuation climatique⁸.

“Lors du Sommet sur le climat des Nations Unies en septembre 2014, la NYDF a été adoptée conjointement par un large éventail de gouvernements, de groupes de la société civile, de peuples autochtones et de dirigeants du secteur privé. C'était une occasion unique de réunir tant de parties prenantes aux intérêts différents mais travaillant ensemble pour mettre un terme à la déforestation et accroître la restauration des forêts. Le BMU est convaincu que de telles alliances sont essentielles pour relever les défis de la déforestation et de la restauration des paysages forestiers.”

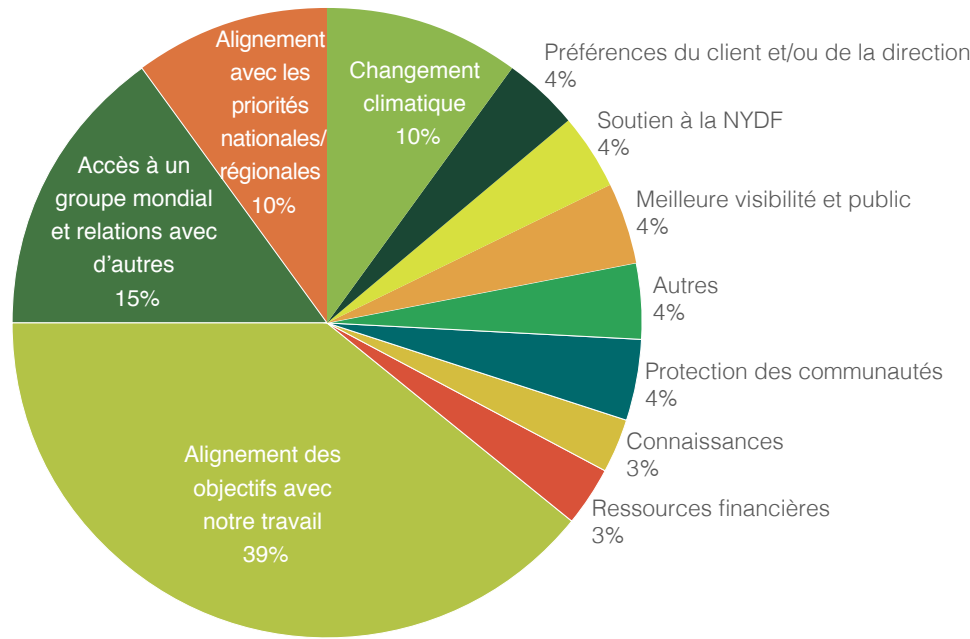
–Allemagne

6 <https://nydfglobalplatform.org/#goals>
7 <http://forestdeclaration.org/wp-content/uploads/2017/10/2017-NYDF-Goals-8-and-9-Assessment-Report.pdf>
8 Griscom et al. 2017. Natural Climate Solutions. Proceedings of the National Academy of Sciences. 144 (44) <http://www.pnas.org/content/114/44/11645>

LES SIGNATAIRES DE LA NYDF

La Déclaration de New York sur les forêts a été adoptée par plus de 200 gouvernements nationaux et territoriaux de pays donateurs et forestiers, des entreprises, des institutions financières, des organisations de peuples autochtones et des ONG locales et internationales. Grâce à la diversité de ses signataires, à savoir 62 gouvernements (41 nationaux et 21 territoriaux), 64 ONG, 50 entreprises, 22 organisations de peuples autochtones, et 9 institutions financières), la NYDF prouve que la solution pour mettre en place des mesures climatiques et forestières fructueuses repose sur la collaboration entre acteurs multiples.

Figure 1: Motivations pour adopter la NYDF



Les signataires de la NYDF ont exprimé un large éventail de raisons d'adopter la Déclaration (Schéma 1). Une majorité de signataires ont indiqué que les objectifs de la NYDF correspondaient à leur travail et à leurs priorités, tandis que d'autres ont mentionné leur désir de se joindre à la communauté mondiale, leur intérêt à créer des liens avec d'autres et le rôle de la Déclaration dans le renforcement des liens entre forêts, préservation et restauration forestière dans le contexte du changement climatique.

Chaque groupe de signataires partage plusieurs raisons d'adopter la NYDF, dont la reconnaissance de l'importance de l'engagement et de la collaboration multipartite, l'importance de renforcer les liens avec les autres et la nécessité de partager les expériences et les idées.

“Nous soutenons le partage de la vision de la NYDF. Les communautés autochtones et locales sont très actives dans la protection de la forêt et en tant qu'État, nous soutenons ces efforts et les objectifs de la NYDF. Nous avons beaucoup d'expérience dans la gestion durable des forêts et nous pouvons partager ces expériences ainsi qu'apprendre des signataires de la NYDF.”

– État de Cross River, Nigeria

Plusieurs entreprises signataires ont mentionné un alignement solide de la NYDF avec leurs stratégies d'entreprise existantes et/ou les demandes de leurs clients. Dans de nombreux cas, l'appui solide de la haute direction et du PDG a été un facteur important non seulement pour l'adoption de la NYDF, mais aussi pour la mise en œuvre de mesures en vue d'atteindre ses objectifs.

“ En 2014, le gouvernement norvégien a rencontré et encouragé les entreprises à soutenir la NYDF. Nous avons discuté avec les clients pour leur demander : comment pouvons-nous faire plus et faire partie de la solution ? En octobre 2015, nous avons signé l'engagement norvégien sur le soja et les forêts, avec quatre entreprises d'aliments composés couvrant la totalité du marché de l'alimentation pour animaux de ferme. La culture nordique intègre le fait que les entreprises assument de hauts niveaux de responsabilité. ”

— Denofa

Plusieurs grandes ONG mondiales et pays donateurs ont déclaré qu'ils avaient adopté la déclaration pour offrir leur soutien et créer une dynamique autour de ses objectifs.

“ Nous la [NYDF] considérons comme l'un des instruments les plus clairs et les plus complets décrivant ce qui devrait être réalisé dans l'Accord de Paris sur le climat. Nous voulions montrer notre soutien pour dire que c'est une bonne chose qui devrait être largement respectée et suivie. ”

— Wildlife Conservation Society

Les représentants des peuples autochtones (organisations) et des communautés forestières locales considèrent la NYDF comme une plateforme pour faire entendre leur voix et comme un moyen de dire à une communauté mondiale multipartite que les forêts sont la vie.

“ Nous voulons que [nos] voix soient entendues parce que les forêts sont [nos] maisons, quelque chose à entretenir – [nous] y vivons depuis des générations. C'est un héritage pour les générations futures, et non quelque chose que l'on doit considérer comme quelque chose à conserver – c'est chez nous. ”

— REPALEAC

Afin d'exploiter cette motivation qui a poussé les signataires à adopter la NYDF et à prendre des mesures pour lutter contre le recul des forêts, la plateforme mondiale de la Déclaration de New York sur les forêts a été lancée en 2017.



LA PLATEFORME MONDIALE NYDF

La plateforme mondiale de la Déclaration de New York sur les Forêts (« Plateforme NYDF ») a été lancée lors de la Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques en novembre 2017. Elle a été créée pour soutenir les signataires de la Déclaration et pour accélérer la réalisation des objectifs de la NYDF.

La plateforme mondiale NYDF a été conçue afin d'/de :

- Organiser et faciliter le dialogue et la collaboration d'acteurs multiples afin de faire progresser une revendication mondiale ainsi qu'une promotion de la mise en œuvre des engagements forestiers ;
- Stimuler les partenariats et initiatives existantes pour construire sur le passé et éviter la redondance des efforts ;
- Promouvoir le réseautage, la communication et la collaboration entre les pays, les entreprises, les peuples autochtones, les communautés locales et les organisations de la société civile afin d'ouvrir le dialogue, partager des solutions, échanger quant aux obstacles, développer des partenariats pour mener à bien les engagements de la NYDF, entre autres.
- Donner accès à des connaissances d'experts, des outils, des ressources, des échanges entre pairs et d'autres services nécessaires pour le développement de capacités, l'échange de connaissances, l'influence sur les politiques et l'intensification de l'action forestière et climatique ;
- Renforcer la reconnaissance mondiale du leadership en matière de préservation et de restauration des forêts, de développement durable et d'action pour le climat ; et
- Promouvoir le rôle des forêts en tant que solution climatique par la communication et la participation à des événements majeurs.

SUIVI DES PROGRÈS : L'ÉVALUATION DES PROGRÈS DE LA NYDF ET LA CONSULTATION DES SIGNATAIRES DE LA NYDF

L'évaluation des progrès de la NYDF

Chaque année, les partenaires d'évaluation de la NYDF rédigent un rapport d'évaluation des progrès de la NYDF, qui rend compte des progrès réalisés au niveau mondial pour atteindre les dix objectifs de la NYDF. Le rapport 2019, intitulé Protecting and Restoring Forests: A Story of Large Commitment yet Limited Progress – New York Declaration on Forests Five-Year Assessment Report, présente l'état d'avancement des objectifs, en reconnaissant que les progrès ne sont pas suffisants pour mettre fin à la déforestation ni pour protéger et restaurer les forêts. Voici quelques-unes des principales constatations⁹ :

- La restauration des forêts est cruciale mais ne compense pas la déforestation, en particulier en ce qui concerne les forêts primaires, car il faut des décennies, voire des siècles, pour récupérer les fonctions et les services des écosystèmes perdus.

9 NYDF Assessment Partners. (2019). Protecting and Restoring Forests: A Story of Large Commitments Yet Limited Progress – Five Years After the New York Declaration on Forests. Climate Focus (coordinator and editor). Accessible at www.forestdeclaration.org.

- Nous devons préserver les forêts naturelles, et en particulier les forêts primaires, ainsi que restaurer les forêts naturelles, en accordant une attention particulière aux efforts de protection et de restauration dans les pays tropicaux en développement.
- Les efforts de lutte contre la déforestation et de restauration des paysages forestiers devraient être poursuivis dans le cadre de processus coordonnés et intégrés visant à maintenir et à accroître le couvert forestier - ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Jusqu'à présent, les efforts déployés pour s'attaquer aux moteurs de la déforestation et pour créer les conditions (par exemple, le financement et la gouvernance) nécessaires à la protection et à la restauration des forêts n'ont pas permis d'atteindre les objectifs climatiques et de conservation mondiaux.
- En plus de nouveaux financements, il est nécessaire de réorienter les financements existants des activités susceptibles de nuire aux forêts vers des activités dont les conséquences en termes de conservation ou de durabilité des forêts sont claires.
- Les pays producteurs et consommateurs ont besoin d'une législation et d'une capacité de mise en œuvre plus efficaces pour protéger les forêts, en particulier les forêts tropicales.
- La préservation efficace des écosystèmes forestiers passe par la reconnaissance de la contribution des peuples autochtones et des communautés locales à la préservation des forêts.

La consultation des signataires de la NYDF

Au début de l'année 2019, le secrétariat de la NYDF a entamé des consultations informelles mondiales, y compris des enquêtes (annexe II), avec les signataires de la NYDF afin de déterminer les défis et les contraintes spécifiques qui font obstacle à la réalisation des objectifs de la NYDF ainsi que des exemples d'actions entreprises par les signataires afin de mieux comprendre l'impact des signataires, les conditions qui permettent les progrès et la mise en place de stratégies adéquates en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de la NYDF.

Les consultations des signataires ont été menées auprès de :

- 15 gouvernements nationaux et 8 gouvernements infranationaux (représentant 37 % de l'ensemble des gouvernements signataires)
- 29 organisations non gouvernementales et organisations de la société civile (représentant 45 % des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile (OSC) qui soutiennent le projet)
- 21 entreprises (représentant 36 % des entreprises signataires)
- 11 organisations de peuples autochtones (représentant 50 % des peuples autochtones signataires)

À l'occasion du cinquième anniversaire de la Déclaration de New York sur les forêts, le présent rapport des perspectives des signataires de la NYDF vise à résumer les conclusions et à diffuser les enseignements tirés des consultations avec les signataires de la NYDF, et à présenter les actions entreprises par les signataires pour atteindre les objectifs, tout en reconnaissant la nécessité de passer à l'étape supérieure via une mise en œuvre concertée.

An aerial photograph of a lush green forest with a winding river. The river is a dark, muddy brown color, contrasting with the vibrant green of the trees. The forest is dense, with many small trees visible from above. The river flows from the top right towards the bottom left, curving slightly.

**PERSPECTIVES DES
SIGNATAIRES NYDF
RELATIVES AUX
PROGRÈS RÉALISÉS À
CE JOUR**



PERSPECTIVES DES SIGNATAIRES RELATIVES AUX PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Les 84 signataires qui ont participé à la réunion des signataires de la NYDF ont fait état de 155 mesures, projets et procédures liés aux forêts qui mettent en évidence les progrès accomplis à ce jour dans la réalisation de l'objectif principal de la NYDF, qui consiste à mettre fin à la déforestation d'ici 2030 via la protection, la restauration et le développement durable.¹⁰ Ces actions comprennent les mesures, programmes et projets nationaux, régionaux et locaux, les accords et déclarations politiques régionaux et mondiaux, les aides financières, ainsi que la recherche et le partage des connaissances. Un grand nombre d'actions des signataires mentionnées (plus d'un tiers) se situaient au niveau mondial, suivies du niveau infranational/juridictionnel, et enfin du niveau national.

Les mesures couvrent de nombreux domaines de travail liés aux objectifs de la NYDF, notamment : les droits et l'implication des peuples autochtones, des communautés forestières locales et des petits exploitants agricoles, la restauration des forêts et le reboisement, une agriculture durable et des produits qui ne contribuent pas à la déforestation, la promotion et l'intégration des forêts en tant que solution climatique – y compris par le biais des mesures REDD+ , la gestion durable et la conservation des terres. Les mesures ont été regroupées en cinq catégories principales : 1) actions liées au dioxyde de carbone et au climat ; 2) agriculture et matières premières ; 3) conservation et gestion des terres ; 4) restauration et reboisement ; et 5) droits et application de la loi (voir Figure 2).

En plus de partager les détails sur leurs actions et leurs progrès réalisés pour atteindre les objectifs de la NYDF, les signataires ont défini les avantages majeurs résultant de leurs activités. Les avantages ont été regroupés en cinq catégories principales : 1) avantages liés aux forêts et à la biodiversité ; 2) développement durable ; 3) droits, régime foncier, partenariats, sensibilisation et autonomisation ; 4) entreprises et chaînes d'approvisionnement ; et 5) mesures, financements et développement des capacités (voir la figure 3). Seul un faible nombre de signataires a évoqué l'atténuation de l'empreinte carbone et l'adaptation climatique comme conséquences avantageuses de leurs actions, et seuls quelques signataires ont identifié des

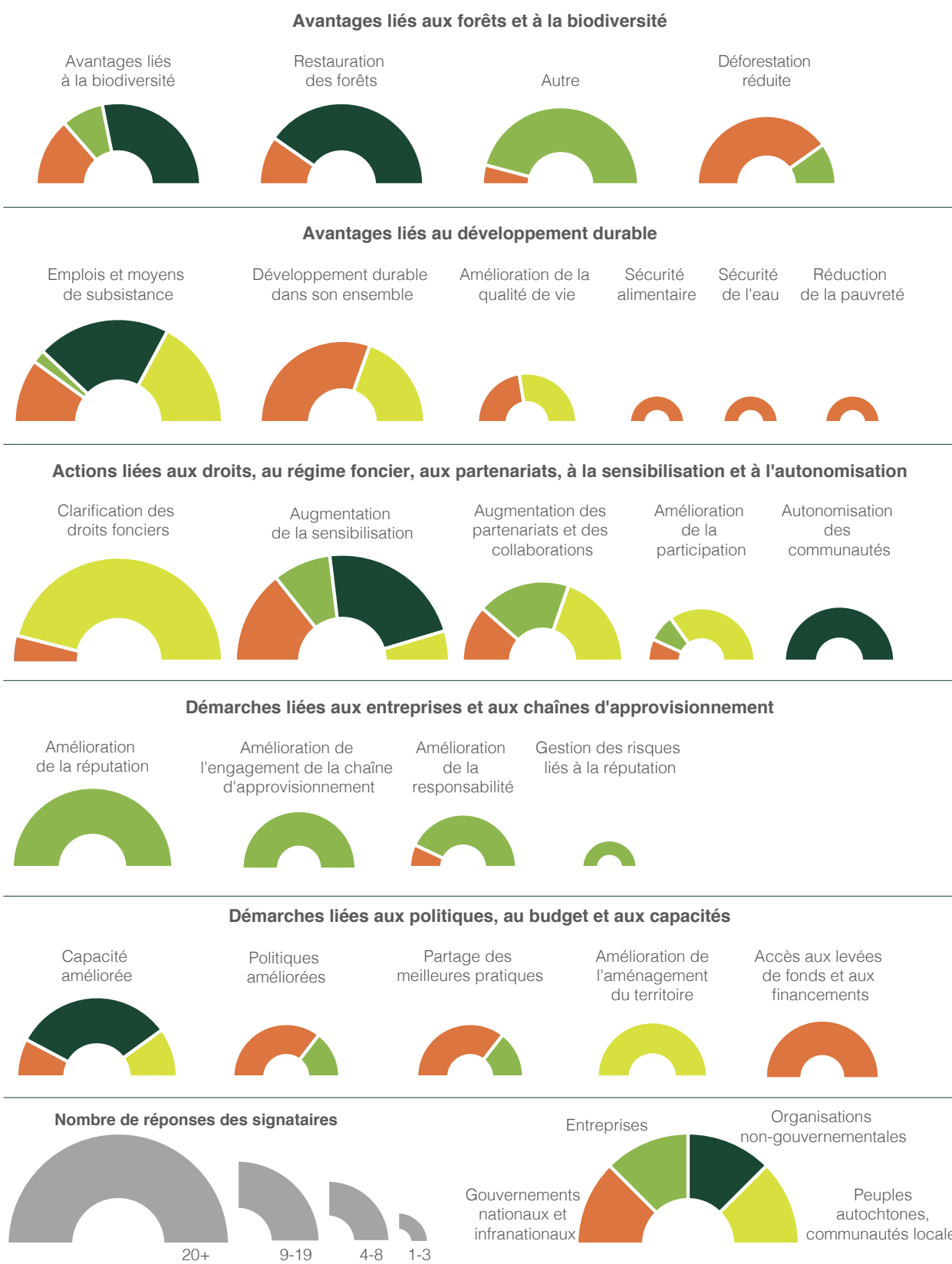
¹⁰ La mention des actions des signataires de la NYDF ne constitue pas une approbation des activités de ceux-ci, ni ne vise à promouvoir leurs activités en tant que "pratiques idéales", mais constitue plutôt un exemple, à la fois des moyens mis en œuvre par ces derniers pour atteindre les objectifs de la NYDF, des divers défis auxquels ils ont été confrontés, des conditions qui ont mené à leurs progrès, et des leçons qu'ils en ont tiré.

avantages liés aux Objectifs de développement durable (O.D.D.) (en dehors des emplois et des moyens de subsistance) tels que la sécurité de la nourriture et de l'eau. Cela suggère que les signataires n'ont soit pas examiné plus avant ces avantages ou soit qu'aucun impact réel n'a encore été observé.

Figure 2: Progrès accomplis à ce jour – actions des entreprises signataires pour atteindre les objectifs de la NYDF



Figure 3 : Progrès accomplis à ce jour – avantages des actions entreprises pour atteindre les objectifs de la NYDF



ACTIONS GOUVERNEMENTALES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Le secrétariat de la NYDF a reçu 23 signataires de gouvernements nationaux et infranationaux qui ont exposé plus de 50 exemples de leurs progrès. Parmi ces progrès, trois sujets majeurs ont été abordés : 1) les actions liées aux émissions de dioxyde de carbone et au climat, qui comprennent : les processus REDD+ au niveau national, les stratégies de développement à faible empreinte carbone et les procédures de cartographie de l'empreinte carbone ; 2) les plans de gestion, d'aménagement et de conservation des terres ; et 3) les activités de restauration des forêts naturelles. En outre, les gouvernements ont mis en exergue les activités relatives à la consommation et à la demande liées à l'agriculture et aux matières premières, ainsi que les actions liées aux droits et au respect des droits, en particulier le contrôle de l'exploitation forestière illégale, de même que les activités liées à l'exploitation minière. Les signataires des gouvernements nationaux et infranationaux de la NYDF ont identifié toute une série d'actions allant des lois et mesures établies aux projets et financements, qui ont permis d'avancer vers l'arrêt de la déforestation ainsi que la protection et la restauration des forêts. Voir quelques exemples ci-dessous des principales mesures prises par les gouvernements pour atteindre les objectifs de la NYDF.

Stratégie nationale REDD+ en Équateur

Le programme REDD+ est l'un des principaux moyens par lequel les gouvernements s'acquittent de leurs obligations en matière de forêts, en réduisant les émissions résultant du déboisement et de la destruction des forêts, en optimisant la conservation des forêts et le développement durable, et en développant aussi les puits de carbone forestiers. L'Équateur est reconnu à l'échelle mondiale comme un pays méga-divers, avec plus de 60% du pays recouvert de forêts et d'écosystèmes naturels non perturbés, et un tiers de la superficie terrestre en aire protégée. Il abrite 12,6 millions d'hectares de forêts autochtones, dont les trois quarts sont situés dans la région amazonienne, où plus de 2 millions de personnes dépendent des écosystèmes forestiers pour leur subsistance.

L'Équateur a officiellement reconnu les droits de la nature dans sa Constitution (2008) et a adopté de nombreuses mesures et initiatives publiques visant à protéger les forêts, la biodiversité et les services environnementaux connexes. Le Plan de Développement National (2017-2022) a établi les objectifs à atteindre concernant la diminution de la déforestation, tandis que le Plan d'Action National REDD+ (2016-2025) a défini les mesures et les actions qui visent à réduire la déforestation et la dégradation des forêts. Le plan d'action REDD+ nécessite plusieurs efforts à l'échelle nationale et internationale pour sa mise en œuvre. En conséquence, le gouvernement d'Équateur continue de mettre en place des mesures et des outils permettant la mise en œuvre efficace et durable du programme REDD+. PROAmazonia est l'une des initiatives qui répond directement aux exigences nationales telles qu'indiquées dans le Plan d'action REDD+.



PROAmazonia est un projet collaboratif ambitieux sur cinq ans qui a pour objectif de transformer les secteurs de l'agriculture et de la gestion forestière de la région amazonienne en adoptant des pratiques de gestion et de production plus durables. Il s'agit d'un projet inclusif, pluri-secteurs et pluripartite désireux d'une transition juste vers une gestion écologiquement durable des terres, afin de réduire de manière significative la déforestation et de restaurer les écosystèmes dégradés, d'améliorer les moyens de subsistance de communautés parmi les plus pauvres de l'Équateur, et d'établir des marchés économiques viables pour des produits écologiquement durables, qui ne contribueront pas à la déforestation.

REDD+ au niveau infranational : Tabasco au Mexique et l'État de Cross River au Nigéria

Les juridictions infranationales se hâtent à mettre en œuvre le programme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Après la validation de la stratégie nationale REDD+ du Mexique, au niveau infranational ainsi qu'avec six autres États, Tabasco a rejoint le groupe de travail des gouverneurs sur le climat et les forêts (GCF Task Force) en 2014. En 2015, l'État de Tabasco a créé un groupe de surveillance technique et de suivi des rapports pour le dispositif REDD+, et, depuis 2018, procède à l'élaboration de la stratégie REDD+ de l'État de Tabasco, avec les fonds de la Window A qui proviennent de Norvège, acheminés par l'intermédiaire du UNDP, dans le but de consolider les activités destinées au développement rural à faible empreinte carbone.

L'État de Cross River au Nigéria est l'un des précurseurs de la mise en place du projet REDD+ au niveau infranational, et de fait sert d'exemple à ses pairs. En plus d'abriter 50% de la forêt tropicale restante du Nigéria, cet État manifeste un grand intérêt pour les problèmes climatiques et environnementaux. Il est le seul État du pays à avoir un Ministère du changement climatique et des forêts doté d'un plan solide et de l'autorité pour s'attaquer à ces problèmes. Cette stratégie infranationale REDD+ - comme d'autres stratégies nigérianes infranationales REDD+ - a été utilisée comme modèle pour la stratégie nationale. Grâce au succès de la stratégie de l'État de Cross River, deux autres États du Nigéria ont démarré des activités REDD+, initiant et façonnant les décisions au niveau national, et sept autres États sont en train d'être évalués pour participer au programme REDD+. L'exemple de Cross River offre de précieux enseignements pour les autres gouvernements et la communauté REDD+. Parmi ceux-ci, on peut citer : un important engagement des communautés et envers la protection des forêts communautaires, l'implication de partenaires locaux et d'ONG apportant des connaissances techniques et du savoir-faire, ainsi qu'un groupe de travail technique efficace pour créer et mettre en place la stratégie. Cross River est en train de mettre en place une phase d'investissement à l'échelle de tout l'État, également soutenue par le groupe de travail GCF. Le succès de cette stratégie étatique REDD+ aura des répercussions sur la manière dont la stratégie nationale du Nigéria va se construire, et sur la manière dont d'autres États infranationaux planifieront la mise en œuvre de REDD+.



La rémunération des services environnementaux en tant qu'outil de réduction de la déforestation et de conservation des forêts : Costa Rica

Depuis 1987, grâce à une taxe sur les combustibles fossiles, le Costa Rica a été l'un des pionniers des programmes qui rémunéraient les propriétaires pour protéger les forêts en échange des avantages qu'elles procurent, tels que la conservation de la faune, la régulation des débits des rivières, la beauté des paysages et les puits de carbone. Depuis cette année, plus d'un million d'hectares de forêts du Costa Rica, répartis sur l'année, ont été incorporés dans ces régimes de «paiements pour services liés aux écosystèmes» (PSE). La couverture en forêts a de nouveau atteint plus de 50% de la superficie du pays, contre un peu plus de 20% dans les années 80. Dans la même période, le produit intérieur brut (PIB) du pays a doublé, ce qui montre qu'il est possible de croître économiquement tout en protégeant l'environnement et les forêts. En outre, le programme de rémunération des services environnementaux par le gouvernement a garanti le transfert de ressources du gouvernement central vers les peuples autochtones et les communautés rurales à faible développement socio-économique.

Agriculture durable et demande en produits issus des forêts : Belgique et France

L'agriculture non durable est le principal moteur de la déforestation mondiale et les pays grands consommateurs de produits issus des forêts tels que l'huile de palme, le soja, le bois d'œuvre et le bœuf ont un rôle à jouer dans le développement d'une production agricole durable et dans l'évolution vers une demande écologiquement responsable. La Belgique et la France agissent tous deux sur ces points. En Belgique, le gouvernement a lancé l'initiative Beyond Chocolate, qui vise à lutter contre la déforestation due au cacao importé et à encourager un partenariat multipartite entre les gouvernements, les ONG et les entreprises pour mettre fin à la déforestation liée à l'approvisionnement en cacao.

En France, le gouvernement a étayé la stratégie nationale sur la déforestation importée pour se concentrer sur le bois d'œuvre, l'huile de palme, le cacao, le bœuf, le soja et le caoutchouc, avec pour ambition de mettre fin à l'importation et à la commercialisation des matières premières qui entraînent la déforestation d'ici 2030. Ce partenariat pluripartite identifie les origines fondamentales de la déforestation importée, et collabore avec les pays et entreprises clés, notamment dans les domaines de l'huile de palme, du soja, du bois d'œuvre et du cacao. La stratégie nationale française de déforestation importée a été lancée il y a un an, afin de renforcer les actions mises en place suite aux Déclarations d'Amsterdam adoptées en 2015. Un comité de pilotage multipartite a été mis en place pour effectuer le suivi de la stratégie, et les projets de coopération avec les principaux pays producteurs (petits exploitants, reboisement, aménagements forestiers, sylviculture, etc.) seront financés par les aides publiques françaises.

AVANTAGES DES ACTIONS GOUVERNEMENTALES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les signataires des gouvernements nationaux et sous-nationaux ont exposé des avantages de leurs actions pour les forêts, centrés autour de quatre sujets principaux : 1) les avantages liés aux forêts et à la biodiversité ; 2) les avantages liés au développement durable de l'emploi et des moyens de subsistance ; 3) l'amélioration des droits des communautés forestières, les gestion foncières, les partenariats, l'autonomisation et la sensibilisation ; et 4) le renforcement des capacités en matière de mesures

entreprises et de budgets. Quelques exemples ci-dessous des principales mesures prises émanant des gouvernements qui illustrent les nombreux avantages de s'employer à atteindre les objectifs de la NYDF.

Cadre d’une politique pour la protection des forêts et la biodiversité : Misiones en Argentine

La région de Misiones, en Argentine, a protégé un million d’hectares de forêts et a créé un ensemble complémentaire de lois environnementales pour les forêts et la conservation de l’environnement : la loi XVI comprend plus de 120 lois régionales qui réglementent les altérations d’exploitation des terres et la protection de l’environnement ; la loi XVI n°37 en particulier traite de la conservation des sols et proscrit la poursuite de la frontière agricole ; de même, une loi sur la délimitation des terres détaille trois types de zones : les “zones rouges”, indéfinissables, qui ne peuvent pas être transformées ; les “zones jaunes”, potentiellement transformables après planification, et les “zones vertes” prêtes à être transformées.

“L’un des principaux avantages de cet ensemble de lois sur les forêts est la conservation de la biodiversité et l’exploitation forestière durable ; nous comprenons que nous avons la responsabilité de protéger et de préserver les spécificités et les particularités de l’écosystème restant de la région de Parana, qui fait partie dans la forêt atlantique, dans l’intérêt de notre population, et de la population globale.”

— Misiones, Argentine

Renforcement des capacités : Canada

Le renforcement des capacités et le soutien aux actions scientifiques sont d’une importance cruciale pour lutter contre la déforestation. Le gouvernement canadien poursuit des activités telles que le partage de l’expertise en matière de lutte contre les incendies de forêt, dans le cadre de leur projet de formation aux incendies de forêt en Indonésie avec l’agence météorologique, climatologique et géophysique indonésienne, ainsi qu’une collaboration avec de nombreux pays sur la gestion durable et harmonisée des ressources naturelles, en recourant au Réseau international de modélisation des forêts (RIFM) et en utilisant des modèles représentant l’impact de l’empreinte carbone des forêts.

La restauration pour approvisionner : République dominicaine

Quisqueya Verde est un programme à succès de reboisement à grande échelle, financé par des fonds publics depuis 1997. Cette initiative a permis de reboiser 160 000 hectares (12 000 ha/année), avec une moyenne de 7 000 ha/année qui a atteint 12 000 ha/année au cours des 5 dernières années, avec un taux de survie des espèces plantées de 87%. Le programme repose sur des équipes de reboiseurs formées de personnes vivant dans des communautés rurales où une zone déboisée est identifiée, ces équipes travaillant ainsi directement avec les propriétaires. Les membres des équipes de reboiseurs reçoivent 200 dollars par mois, ce qui offre un renfort aux moyens de subsistance locaux par le biais des activités de reboisement. Au total, 3 000 à 4 000 personnes sont impliquées dans ces équipes qui œuvrent pour le reboisement et la restauration des paysages au niveau national. De ce fait, les petits exploitants qui dépendent souvent de l’agriculture sur brûlis pour leur propre subsistance peuvent désormais faire partie de ces équipes, diminuant ainsi la taille illégale.

En 2017, par l’initiative du président de la République Dominicaine, le gouvernement dominicain a démarré l’opération « Projets de développement de l’agroforesterie », coordonné par le Ministère de la Présidence, avec la participation des Ministères de l’agriculture, et de l’environnement et des ressources naturelles. À ce jour, sept projets d’agroforesterie sont en cours de réalisation dans le sud du pays, près de la frontière haïtienne, dans la zone la plus déboisée et la plus pauvre du pays, dont le périmètre d’action est déterminé par les bassins versants des rivières.

ACTIONS DES ENTREPRISES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Le secrétariat de la plateforme NYDF a interrogé 20 entreprises signataires – qui représentent un tiers de l’ensemble des entreprises signataires – qui ont partagé 36 exemples de leurs progrès accomplis en direction des objectifs de la NYDF. La plupart de ces entreprises sont des entreprises agricoles de matières premières en aval, mais il y a aussi, entre autres, une grande banque et deux sociétés de conseil qui aident les autres entreprises et les gouvernements à élaborer des stratégies de développement durable. Ceci est représentatif du répertoire des entreprises signataires de la NYDF, qui comporte principalement des sociétés de fournisseurs agricoles en aval. Ces sociétés se sont principalement concentrées sur des chaînes d’approvisionnement sans déforestation, via des actions liées à l’agriculture et aux matières premières, notamment la transparence de la chaîne d’approvisionnement, la certification agricole et l’implication des petits exploitants. De plus, certaines entreprises ont mentionné des actions liées à des projets REDD+ et à la restauration des forêts autochtones. Les entreprises ont principalement communiqué sur leurs actions au niveau mondial, bien qu’elles aient également mentionné quelques actions aux niveau national, infranational ou juridictionnel.

Ces entreprises ont manifesté leur progression vers la réalisation des objectifs de la NYDF en recherchant une agriculture mondiale durable et des chaînes d’approvisionnement sans déforestation, souvent sous la forme d’un engagement de l’entreprise à réduire à zéro la déforestation liée aux matières premières qu’ils utilisent dans leurs produits et qui posent de gros risques pour les forêts, tels que l’huile de palme, le soja, pâte à papier et le bœuf. Sur les vingt entreprises ayant participé à la réunion, 80% avaient un plan d’action visant à éliminer la déforestation de leurs chaînes d’approvisionnement, 75% ont répondu que ces plans d’action avaient été adoptés au plus haut niveau et 70% affirment que ces plans sont chiffrables. L’adoption au plus haut niveau des entreprises et le fait de pouvoir chiffrer pourraient indiquer un passage de l’engagement à l’action ; toutefois, la mise en œuvre des engagements des entreprises demeure stagnante. Quelques exemples ci-dessous des principales mesures prises par les entreprises pour atteindre les objectifs de la NYDF.

Certification : Essity

De nombreuses entreprises de commerce au détail ont mentionné la valeur des certifications en tant que méthodes d’interaction avec les fournisseurs, citant la Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), la Round Table Responsible Soy (RTRS), ProTerra et le Forest Stewardship Council (FSC) en tant que principaux organismes de certification avec qui elles collaborent. Les engagements des entreprises en matière de chaînes d’approvisionnement incluent souvent un engagement d’une certification à 100% des matières premières qui présentent un risque spécifique pour les forêts. Les entreprises comptent sur ces certifications, particulièrement pour fournir des directives aux fournisseurs, mais elles ont également pu constater que la certification seule ne suffit pas. Cette dernière doit être associée à une politique gouvernementale solide, des prises en considération des paysages, des partenariats directs avec les fournisseurs, et à d’autres conditions essentielles pour une logistique agricole durable afin d’être efficace.

Essity pense que la certification forestière à l'échelle mondiale est un outil important pour réduire la déforestation et considère les systèmes de certification internationaux tels que le Forest Stewardship Council (FSC) comme des pilotes et des moteurs de la lutte contre la déforestation. Essity dispose d'une politique globale d'approvisionnement en fibre, récemment mise à jour avec un nouvel objectif consistant à acheter uniquement de la pulpe certifiée. Si la pulpe n'est pas certifiée par le FSC, elle doit toujours passer par la chaîne de traçabilité du FSC, en plus de la certification nécessaire du système d'approvisionnement complet. La société dispose d'un dispositif de surveillance lui permettant d'identifier à l'échelle mondiale ce qui est acheté, ainsi que d'une norme mondiale des fournisseurs afin d'accroître la traçabilité et la transparence de sa chaîne d'approvisionnement. Essity est engagé dans l'économie circulaire, et cette fibre est amenée être réutilisée autant possible. Environ 40% de toutes les fibres utilisées dans leurs produits en papier absorbant proviennent de papier recyclé, et Essity a réduit la production de déchets provenant de tissus absorbants de 3% en 2018.

Programmes et politiques juridictionnels ou paysagers : Unilever

Les entreprises ont également souligné l'importance de se développer outre leurs propres chaînes d'approvisionnement et de s'orienter vers sur les programmes et les politiques juridictionnels ou paysagers. Unilever a récemment démarré un programme juridictionnel dans le Kalimantan central, en Indonésie, pour lutter contre la déforestation agricole dans cette région, via un protocole d'accord avec le gouvernement régional, les producteurs, et les ONG locales. Unilever s'est fixé pour objectif ambitieux de disposer d'une huile de palme 100% certifiée durable et traçable dans sa chaîne d'approvisionnement d'ici à 2019. Ils ont affirmé leur volonté de collaborer avec les fournisseurs pour créer des chaînes d'approvisionnement durables et leur exigence de bénéficier de sources certifiées. Outre les normes RSPO, Unilever applique cinq principes standard avec les fournisseurs, à savoir : 1) aucune déforestation, 2) pas de développement sur tourbières, 3) pas d'exploitation des individus ou des communautés, 4) créer un impact social et économique positif pour les petits exploitants, et 5) créer de la transparence. Si les fournisseurs ne répondent pas aux exigences d'Unilever, cette dernière cessera de faire affaire avec eux. Au-delà de ces politiques et objectifs de développement durables pointus, détaillés dans leurs politique d'approvisionnement responsable, politique d'approvisionnement durable en huile de palme, et plan de développement durable, Unilever travaille avec les gouvernements indonésien et malaisien sur une nouvelle approche, en accord avec leur engagement de se concentrer sur les fournisseurs et de créer de la transparence.

En 2015, le groupe Unilever a annoncé qu'il commencerait à collaborer au niveau juridictionnel en matière d'exploitation durable dans les régions affichant un engagement fort dans leurs politiques de gestion du climat et des forêts. Désireux d'appuyer cette démarche, Unilever a cessé d'utiliser les certificats GreenPalm en 2016 afin de réinvestir, sur une durée cinq ans, 50 millions de dollars américains destinés à l'origine à l'achat de certificats, dans des partenariats locaux directs. Unilever a pour objectif d'accroître la disponibilité de l'huile de palme durable certifiée (CSPO) et de s'approvisionner directement auprès des petits exploitants. Le modèle, appelé « Produire et Protéger », est une tentative de transformer la chaîne d'approvisionnement agricole. Cette démarche s'appuie sur les ressources gouvernementales et les structures de soutien locales pour mettre en place des formations et des certifications, soutenir les plantations locales, et créer des systèmes de surveillance à l'échelle des provinces et des districts. Les démarches juridictionnelles vont permettre de certifier l'huile de palme dans des villages entiers, de donner la priorité aux petits exploitants et de collaborer avec les gouvernements et les producteurs pour certifier la production d'huile de palme, et assurer la sécurité des communautés et des forêts.

AVANTAGES DES ACTIONS DES ENTREPRISES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les entreprises signataires ont exposé un panel varié d'avantages de leurs actions pour les forêts. Les actions liées aux entreprises et aux chaînes d'approvisionnement ont eu plusieurs avantages, notamment une meilleure gestion de la réputation et des risques liés à la réputation, ainsi que l'engagement et la responsabilisation des chaînes d'approvisionnement. En outre, les entreprises signataires ont présenté des avantages plus larges, liés aux forêts et à la biodiversité, qui en parallèle soutiennent les entreprises, notamment : la reconnaissance que l'approvisionnement durable en commodités dépend de l'exploitation durable des terres et des forêts, les avantages liés au développement durable, en particulier liés à l'amélioration de la qualité de la vie, les avantages liés aux droits, droits fonciers, partenariats, et à la sensibilisation et l'autonomisation – y compris l'augmentation des collaborations et partenariats, avec une participation et une sensibilisation améliorées - et les avantages liés aux mesures, au budget et aux capacités, avec un accent sur l'amélioration des mesures et le partage des meilleures pratiques. Quelques exemples ci-dessous des principales mesures prises par les entreprises qui illustrent les nombreux avantages de s'employer à atteindre les objectifs de la NYDF.

Restauration des forêts et reboisement : Sime Darby

Les entreprises envisagent des activités liées aux projets de reboisement et de restauration. Bien que seul un petit nombre d'entreprises a mentionné des projets de restauration, ces derniers méritent d'être cités comme exemples de secteurs dans lesquels les entreprises déploient des efforts supplémentaires pour compenser l'impact de leurs chaînes d'approvisionnement, et pour impliquer les acteurs locaux. L'entreprise de plantations Sime Darby Plantation a lancé son programme Plant A Tree en 2008, financé par Yayasan Sime Darby. Ils ont identifié une zone délimitée de 136 hectares sur leur plantation renfermant un important puits de carbone, et y ont planté 136 000 arbres. Étant donné que cette plantation était proche de la forêt, la société utilisera un jour cette zone pour produire des semis d'espèces menacées, et servira de zone de recherche pour les autorités malaisiennes. Sime Darby Plantation a également soutenu un projet de restauration et de réhabilitation des habitats d'orangs-outans dans l'État de Sabah, en Malaisie, qui avait été dégradé par le passé en raison des incendies et de mauvaises pratiques d'abattage forestier. Ce projet, d'une durée de dix ans, a été achevé, et récemment confié au Département des forêts du Sabah. Sime Darby Plantation a constaté que la population des orangs-outans s'était stabilisée dans la région et qu'ils avaient commencé à utiliser les arbres plantés pour se nourrir et s'abriter.



Participation multipartite et Initiative de la Forêt de Cacao (Cocoa Forest Initiative ; CFI) : signataires de la NYDF multiples

De nombreuses entreprises signataires ont mentionné leur implication est leur soutien dans des engagements juridictionnels multipartites, tels que le Cerrado Manifesto et la CFI. En se détachant de la chaîne d’approvisionnement directe et en se concentrant sur les juridictions où les entreprises exercent leurs activités, ces mêmes entreprises peuvent s’associer à des organisations locales, aux gouvernements et à d’autres entreprises, et s’employer à résoudre des problèmes tels que la délocalisation des émissions de dioxyde de carbone. Certains signataires ont mentionné la CFI¹¹, la décrivant comme un partenariat remarquable qui devrait être reproduit pour d’autres produits, cette initiative ayant permis de rassembler une majorité d’entreprises de cacao et de chocolat, ainsi que les gouvernements de la Côte d’Ivoire, du Ghana et de la Colombie, qui produisent collectivement plus de 60% du cacao mondial. La prochaine étape nécessaire consiste à mettre en place des dispositifs de surveillance collectifs pour chaque entreprise signataire. Plusieurs signataires de la NYDF sont membres de la CFI, dont la Côte d’Ivoire, des entreprises de la NYDF, et l’Initiative pour le Commerce Durable (IDH), une ONG qui soutient la CFI.

ACTIONS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

29 signataires d’organisations non gouvernementales (ONG), représentant 45% de l’ensemble des signataires d’ONG de la NYDF, ont rejoint la réunion des signataires de la NYDF et ont exposé au total 49 actions. Les ONG ont présenté divers projets et programmes axés autour de la restauration des forêts et le reboisement, allant parfois au-delà de la restauration des forêts autochtones pour inclure la restauration des tourbières, les plantations forestières, la foresterie et le sylvopastoralisme. Des actions liées à la conservation et à la gestion des terres ont également été notées, notamment des opérations d’éducation, de sensibilisation, et de conservation de la faune, ainsi que des actions relatives aux droits et leur application pour le consentement Libre, préalable et éclairé (FPIC), et la sensibilisation et la promotion des droits liés aux forêts. Enfin, les ONG ont mené une multitude d’opérations centrées sur le dioxyde de carbone et le climat, notamment le programme REDD+ à travers divers projets, le développement d’une faible empreinte carbone, ainsi que des actions en lien avec l’agriculture et les matières premières, principalement axées



11 <https://www.worldcocoafoundation.org/initiative/cocoa-forests-initiative/>

sur la transparence de la chaîne d’approvisionnement et sur les moyens de subsistance alternatifs. Les ONG internationales et locales ont identifié une série d’actions mises en œuvre qui sont conformes aux objectifs de la NYDF, principalement par le biais de programmes, de projets, de recherches ou d’activités de production de connaissances. Les actions des ONG se sont souvent déroulées au niveau mondial ou au niveau juridictionnel/infranational. Quelques exemples ci-dessous des principales mesures prises par les ONG pour atteindre les objectifs de la NYDF.

Agriculture durable et chaînes d’approvisionnement : Conservation International

La production agricole durable sans déforestation et les projets d’approvisionnement en matières premières ont été les principaux exemples cités par les signataires des ONG et comprenaient des actions dans diverses régions et chaînes d’approvisionnement en matières premières. Dans le nord de Sumatra, en Indonésie, Conservation International fait partie de la coalition pour des moyens de subsistance durables qui lutte contre la déforestation liée à l’huile de palme. Cette coalition pour des moyens de subsistance durables rassemble des entreprises partenaires, telles que Pepsi, Unilever, Mars, les gouvernements infranationaux et nationaux, ainsi que les ONG locales, afin de convenir entre les parties prenantes d’un plan d’action pour la protection prioritaire d’un million d’hectares dans le nord de Sumatra, ciblant les zones les plus menacées de devoir être protégées dans les années à venir. Par le biais d’un plan d’action consenti, incluant le gouvernement et toutes les parties prenantes, l’objectif est de réunir les principaux concernés pour qu’ils établissent un plan d’action concret en lien direct avec les lois indonésiennes.

Restauration de forêts : Reforestamos, Mexique

Reforestamos, une ONG créée en 2002, a mis au point de nombreuses initiatives pour mettre fin à la déforestation, augmenter la gestion durable des forêts, restaurer les paysages et augmenter la couverture forestière à l’intérieur des villes. Reforestamos génère de l’information et encourage la transparence pour améliorer les prises de décision publiques et privées, construit des plateformes de collaboration multi-secteurs dans une optique de gestion collective des paysages, et stimule l’écosystème des entreprises liées aux forêts pour développer des solutions orientées vers la nature. L’organisation et ses bénévoles compte parmi ses accomplissements la plantation de plus de 3 millions d’arbres avec le soutien de 214 entreprises du secteur privé au Mexique.

AVANTAGES DES ACTIONS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les ONG signataires ont exposé plusieurs avantages de leurs actions pour les forêts, centrés sur quatre sujets principaux : 1) les avantages liés aux forêts et à la biodiversité ; 2) les avantages liés au développement durable en faveur de l’emploi et des moyens de subsistance ; 3) l’amélioration des droits des communautés forestières, les gestion foncières, les partenariats, l’autonomisation et la sensibilisation ; et 4) le renforcement des capacités en matière de mesures entreprises et de budgets. Quelques exemples ci-dessous des principales mesures prises par les ONG pour atteindre les objectifs de la NYDF.

Agriculture durable en faveur de la conservation des forêts : IDESAM

Au Brésil, le projet Apui Agroforestry Coffee (Café de complantation Apui) a été démarré par l'Institut pour la conservation et le développement durable de l'Amazonie (IDESAM) en 2012. Ce projet s'est avéré être une solution efficace pour relancer la production durable de café tout en préservant en revitalisant la forêt amazonienne. Ce projet promeut l'agroécologie et la sylviculture en plantant des arbres locaux dans les plantations de café afin de renouveler la fertilité des sols, d'accroître la production de café et de reboiser les terres. L'IDESAM fournit également un support technique et un renforcement des capacités dans l'optique d'augmenter la valeur marchande du café complanté Apui et d'apporter des avantages financiers aux producteurs de café, en tant que moyen de subsistance alternatif à la production du bétail. En quelques années à peine, le projet a permis d'augmenter la productivité du café de 66%, de tripler le revenu annuel de producteurs issus de 59 fermes familiales, et de reboiser 33 hectares de terres.

Collaboration entre les peuples autochtones et les gouvernements infranationaux : Groupe de travail GCF et Earth Innovation Institute

Le groupe de travail des Gouverneurs pour le Climat et les Forêts (GCF), avec le soutien du Earth Innovation Institute, a consolidé la coopération entre les gouvernements infranationaux et les Peuples Autochtones et les Communautés Locales (PACL) suite aux engagements découlant de la Déclaration de Rio Branco, en créant le Comité Mondial GCF pour les Peuples Autochtones et les Communautés Locales. Le Comité est une plateforme permettant aux gouvernements et aux PACL de collaborer et de faire progresser leur engagement commun en faveur de la réduction de la déforestation, et de la promotion du développement de zones rurales à faibles émissions. Grâce à cette plateforme, les membres du Groupe de Travail GCF ont voté à l'unanimité en 2018 en faveur des Principes directeurs pour la collaboration et le partenariat entre les gouvernements infranationaux, les peuples autochtones et les communautés Locales, qui fournissent des principes universels sur la manière dont les gouvernements et les PACL peuvent travailler ensemble pour lutter contre la déforestation, le changement climatique et le respect des droits des peuples autochtones et des communautés forestières. Ces principes ont également été adoptés par 18 organisations représentant des PACL des pays tropicaux.

ACTIONS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Le secrétariat de la plateforme NYDF s'est entretenu avec 11 organisations de peuples autochtones, ce qui équivaut à la moitié de tous les signataires représentant des associations de peuples autochtones. En est ressorti 18 exemples de mesures prises pour atteindre les objectifs de la NYDF. Les peuples autochtones et les communautés locales sont le noyau de l'effort de protection et de restauration des forêts, et appellent à une réforme générale de l'affectation des ressources afin de garantir qu'elles soient distribuées aux personnes qui travaillent sur le terrain pour la protection des forêts. Pour obtenir cette reconnaissance et ces droits, les peuples autochtones, outre leurs efforts considérables sur le terrain pour la conservation des forêts, par le biais d'initiatives forestières gérées par les communautés, de projets de restauration et de l'emploi de pratiques traditionnelles, consacrent beaucoup de temps et d'efforts à défendre leurs droits et la protection de leurs terres, et à fournir des renforcements de capacités à leurs peuples autochtones homologues. En outre, ils luttent pour la mise en place de processus participatifs afin de donner aux peuples autochtones l'autorisation de protéger leurs propres forêts. Les peuples

autochtones ont également accordé une attention particulière, et montré une forte implication dans les initiatives relatives au changement climatique et aux processus REDD+, à la fois via leur soutien envers le FPIC, et par le renforcement des capacités des peuples autochtones pour leur permettre de mettre en place le programme REDD+. Quelques exemples ci-dessous des principales mesures prises par les peuples autochtones et les communautés locales pour atteindre les objectifs de la NYDF.

Cuencas Sagradas – Sacred Waters Initiative : COICA

Les peuples autochtones et les communautés locales ont démontré leur capacité à contribuer à des initiatives régionales destinées à protéger de vastes étendues de forêts, et notamment à l'initiative Cuencas Sagradas : « Eaux sacrées » (Sacred Waters). L'initiative est pilotée par trois fédérations autochtones amazoniennes : la CONFENIAE (Équateur), l'AIDSEP (Pérou) et la COICA (Coordinateur des organisations autochtones du bassin amazonien) épaulées par leurs organisations nationales et internationales partenaires. Ces fédérations ont pour objectif de faire progresser l'administration et la gérance autochtones et biorégionales dans cette vaste région. L'initiative Amazon Sacred Waters crée une vision commune pour les peuples autochtones, les ONG, la communauté philanthropique, les entrepreneurs sociaux et les gouvernements en vue de la création d'une région binationale protégée, hors de portée de toute exploitation industrielle des ressources naturelles, et régie selon les principes autochtones traditionnels de coopération et d'harmonie, qui encouragent une relation mutuellement bénéfique entre l'Homme et la nature.

Gestion des terres par les autochtones : Yiaku Laikipiak

La tribu des Yiaku dans la forêt de Mukogodo au Kenya est un exemple remarquable de communauté autochtone ayant obtenu des droits sur leurs terres. Ils sont parvenus à conserver la forêt de Mukogodo intacte – malgré une tendance à la réduction des forêts au Kenya – en raison de leurs efforts en matière de gestion responsable des forêts, de leurs stratégies de conservation, et de l'utilisation de leurs connaissances, culture, et gestion traditionnelles. La gestion forestière des Yiaku fournit un modèle de référence qui pourra être reproduit dans d'autres communautés.

REDD+ Indígena Amazonico : COICA

Les peuples autochtones du bassin amazonien ont proposé le concept REDD+ Indígena Amazonico (RIA) aux 9 pays de la région amazonienne, en commençant par le Suriname, la Guyane, le Brésil, le Pérou, la Colombie et l'Équateur. Le concept a été proposé en tant que contribution aux cadres REDD+ classiques, compte tenu des faibles taux de déforestation dans les territoires des peuples autochtones. Le concept RIA propose une mise en place du programme REDD+ dans les territoires autochtones, en y intégrant les projets de vie des peuples autochtones, et en permettant aux gardes forestiers d'être impliqués de manière efficace. Cette action est en progrès dans différents pays. Au Pérou, le programme REDD+ Indígena de Madre de Dios est mis en œuvre avec l'aide de la FENAMAD. Le dispositif péruvien AIDSEP peut être reproduit à l'échelle de l'Amazonie toute entière, en fonction des gouvernements et du soutien politique. Le programme REDD+ Indígena collabore également avec la réserve communautaire Amarakaeri. La prochaine phase de REDD Indígena est de s'associer aux travaux de la COICA sur la plateforme globale des communautés locales et des peuples autochtones, dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

La fondation des peuples autochtones pour l'éducation et l'environnement (IPF)

L'IPF s'attaque aux conflits liés à l'exploitation des terres et des ressources naturelles entre les responsables des parcs nationaux et les membres des communautés, en se concentrant sur les espaces dont la taille a extrêmement diminué, tels que le parc national d'Obluang et le parc national d'Inthanon à Chang Mai, en Thaïlande. De plus, des procédures sont en cours pour mettre en place une enquête sur l'exploitation des terres, et définir une nouvelle limite d'aire protégée afin d'empêcher qu'elle ne chevauche les terres appartenant aux communautés. Il est essentiel pour cette démarche de renforcer la collaboration entre les parties prenantes, notamment celles du bassin versant Mae Tia Mae Tae, afin de continuer à surveiller la situation des forêts et les méthodes d'exploitation des terres et de concilier les intérêts divergents par l'amélioration de la communication et de la participation.

“Les peuples autochtones et les réseaux communautaires ont continué à prendre soin des forêts par le biais de leurs pratiques traditionnelles et de leurs multiples activités, comme les patrouilles forestières, la construction et l'entretien de coupe-feu, et la transmission de connaissances des aînés vers les jeunes.”

— IPF

AVANTAGES DES ACTIONS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les signataires des peuples autochtones et des communautés locales ont exposé une multitude d'avantages qui découlent de leurs actions vis-à-vis des forêts, avec une attention particulière envers ceux liés au développement durable, notamment les emplois et les moyens de subsistance, l'amélioration de la qualité de la vie, la sécurité alimentaire, la sécurité de l'approvisionnement en eau et la diminution de la pauvreté - avantages souvent négligés par d'autres ensembles de signataires. Les autres avantages mis en avant incluent notamment : la biodiversité, la diminution de la déforestation, des mesures améliorées, le budget et les moyens – essentiellement autour de l'accès aux financements ou aux levées de fonds – ainsi que le partage des meilleures pratiques. Ce groupe a également relevé des avantages liés aux droits, aux droits fonciers, aux partenariats, et à la sensibilisation et l'autonomisation, reconnaissant qu'il reste encore beaucoup à faire pour multiplier les collaborations et les partenariats et pour faciliter l'implication des peuples autochtones et des communautés locales. Voici ci-dessous des exemples d'actions entreprises par les peuples autochtones et les communautés locales qui illustrent les nombreux avantages de s'employer à atteindre les objectifs de la NYDF.

Forêts collectives de villages (Village Common Forests) et copropriété : Fondation Maleya

Le projet Forêts collectives de villages dans la région montagneuse de Chittagong soutient la collectivisation des terres et des forêts et l'utilisation des méthodes traditionnelles pour les terres communautaires, offrant ainsi une structure de copropriété permettant à tous les habitants des villages participants de collecter les ressources issues des forêts pour leur subsistance. Ce modèle de forêt collective de village subvient aux besoins et à la consommation de tous les villages dans le but de répondre aux besoins locaux en nourriture, en carburant, en médicaments et en eau.

Cartographie des territoires autochtones et ICCA : REPALEAC et FIYA

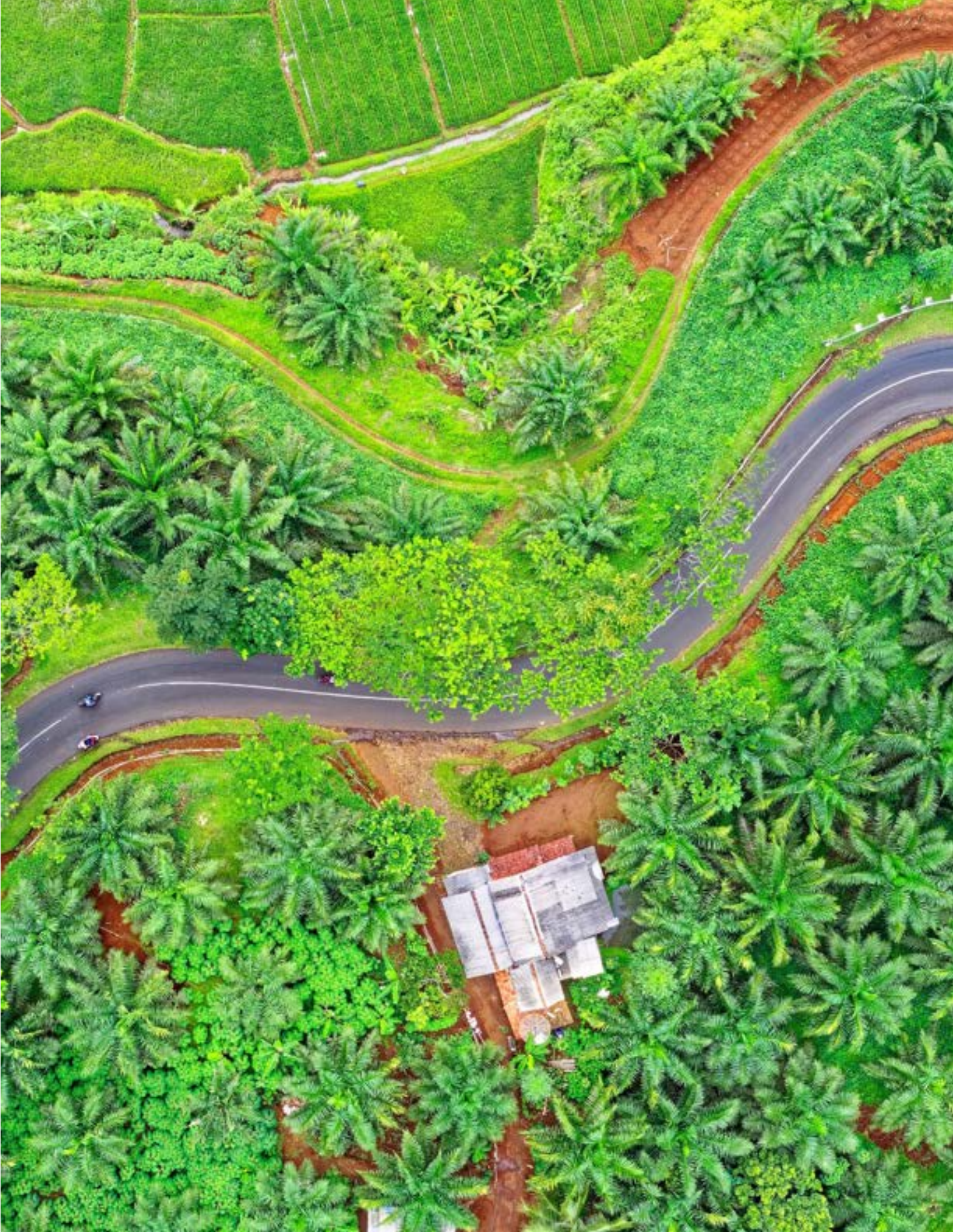
Le Réseau des communautés autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale (REPALEAC) aide à cartographier la conservation des aires conservées par les communautés autochtones (ICCA), ce qui offre de multiples avantages, notamment la protection des forêts, l'amélioration des moyens de subsistance, ainsi que le renforcement des droits des communautés et des peuples autochtones sur leurs terres. De la même manière, Foro Indígena de Abya Yala (FIYA) agissent en Amérique centrale à La Moskitia, au Honduras, où ils se battent pour protéger leurs forêts. Il s'agit d'un bon exemple d'actions gouvernementales en cartographie de territoires autochtones destinées à créer des titres de propriété. À la suite de ces efforts, le gouvernement a décrété que ces terres deviendraient des terres communautaires. Dans un même temps, les communautés, à travers les protocoles communautaires, ont engagé le dialogue avec les gouvernements et les autres parties prenantes, qui peuvent être capturées et personnalisées pour pouvoir être reproduites ailleurs afin de soutenir l'attribution de titres de propriété par les communautés.

Protection des moyens de subsistance locaux et des forêts : RECOFTC

RECOFTC est une organisation à but non lucratif spécialisée dans le développement des capacités pour la foresterie communautaire. Elle croit en un avenir où les gens peuvent vivre équitablement et durablement auprès de paysages forestiers florissants et robustes. L'organisation adopte une approche inclusive à long terme et axée autour des paysages, afin d'aider les communautés locales à protéger leurs droits sur leurs terres et leurs ressources, à mettre fin à la déforestation, à trouver des moyens de subsistance alternatifs et à promouvoir l'équité entre les sexes. RECOFTC vise en premier lieu le renforcement des moyens de subsistance et de la gestion des forêts. RECOFTC a mis en place des dispositifs multipartites offrant une meilleure structure juridique, des institutions améliorées et une meilleure administration, pour soutenir les forêts communautaires et la sylviculture axée autour de l'individu.

“Chez RECOFTC, nous pensons que les populations locales sont la clé de la gestion durable des forêts, de la lutte contre la déforestation et le changement climatique, et de la réalisation des O.D.D. Nous aspirons à faire en sorte que 5,9 millions de peuples autochtones et locaux aient les compétences et l’influence nécessaires pour se protéger de l’injustice et de la dégradation de leurs terres. Nous travaillons en commun avec les communautés locales, mais aussi les gouvernements et le secteur privé, pour renverser la dynamique du pouvoir du secteur de l’Asie-Pacifique afin de le transmettre aux populations locales et d’améliorer l’administration des forêts. Les pays de ce secteur sont en progrès grandissant. Ils reconnaissent de plus en plus qu’ils peuvent atteindre les ODD en donnant des moyens aux communautés locales, et commencent à s’engager à concéder la gestion de vastes étendues de terres à la population locale. Ces changements importants ne se feront pas du jour au lendemain, bien entendu. Mais l’Indonésie, le Laos et d’autres pays prennent actuellement des engagements importants.”

— RECOFTC





**ATTEINDRE LES
OBJECTIFS DE LA NYDF :
DÉFIS ET CONDITIONS
FAVORABLES**



DÉFIS ET CONDITIONS FAVORABLES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les signataires ayant pris part à la consultation ont déclaré qu'il y a plus de 280 défis et 220 conditions favorables en rapport avec la réduction de la déforestation et à l'expansion de la protection des forêts, ainsi qu'à leur restauration et à l'utilisation durable des terres. Les principaux défis qui ont fait l'objet des discussions des signataires se répartissent en quatre grandes catégories : mauvaise politique et gouvernance ; manque de capacités techniques et de connaissances ; insuffisance des fonds et des financements ; et des contraintes systémiques liées à la demande mondiale de produits forestiers, à la responsabilité multipartite, et aux systèmes juridiques (Figure 4), conformément aux conclusions de l'évaluation mondiale de la NYDF concernant les progrès accomplis pour atteindre les objectifs de la NYDF.¹² En outre, la moitié des conditions favorables citées par les signataires étaient axées sur l'appui à la politique et à la gouvernance, tandis que l'autre moitié était axée sur les conditions favorables tant financières que techniques (Figure 5).

Défis politiques et de gouvernance et conditions favorables : Plus de 40 pourcent des défis mentionnés par les signataires étaient liés à la politique et à la gouvernance. Il s'agit notamment du manque de volonté politique, la défaillance de l'état de droit, du manque de transparence et de participation au niveau local, des difficultés dans l'adoption et dans l'harmonisation des politiques, et le manque de collaboration entre secteurs et parties prenantes. Il faut noter que, bien que la politique et la gouvernance soient étroitement liées, la plupart des signataires ont mentionné que la gouvernance représente un défi en particulier pour eux. Au-delà de la politique, cet accent mis sur la gouvernance souligne l'importance des décideurs qui ont le pouvoir d'appuyer et de mettre en œuvre les politiques, ainsi que leur rôle crucial pour le progrès des signataires. Par ailleurs, la politique et la gouvernance ont également été citées comme les principales conditions favorables, en particulier la volonté politique, pour appuyer le progrès des signataires.

Défis techniques et conditions favorables : Le manque de capacités techniques représentait près d'un quart des défis identifiés, en particulier le manque de capacités techniques en rapport avec le renforcement des connaissances et des capacités, au suivi et à l'évaluation, à la planification et à la mise. Les défis liés au

¹² Assessment Partners. (2019). Protecting and Restoring Forests: A Story of Large Commitments Yet Limited Progress – Five Years After the New York Declaration on Forests. Climate Focus (coordinator and editor). Accessible at www.forestdeclaration.org.

renforcement des connaissances et des capacités faisaient fréquemment allusion à la nécessité de normaliser davantage les outils, les mesures, les définitions, ainsi qu'à l'harmonisation des méthodologies, des sources de données et des statistiques. Ces défis comprenaient également le besoin d'une plus grande formation et d'un partage des connaissances, ainsi qu'une intensification de recherche et de l'expertise pour prendre des décisions. Pour les peuples autochtones, ce partage des connaissances comprenait davantage de plateformes pour partager leurs connaissances écologiques traditionnelles, essentielles à la conservation des forêts tropicales. Les défis en matière de suivi, de traçabilité et dans la présentation de rapports sur les difficultés comprenaient les obstacles dans le suivi des chaînes d'approvisionnement, les difficultés pour communiquer les progrès réalisés ainsi que pour collaborer en amont avec les petits fournisseurs, tout en assurant la transparence avec ces derniers. Les défis liés à la planification et à la mise en œuvre comprenaient des contraintes de temps et de ressources pour la planification, un manque de soutien à la mise en œuvre, un manque de partenariats et une technologie insuffisante. Les signataires ont présenté le renforcement des connaissances et des capacités, la planification et la mise en œuvre comme des conditions actuellement essentielles et favorables à leur progrès, ainsi que le suivi et la traçabilité à un moindre degré.

Défis financiers et conditions favorables : Les défis liés aux financements des secteurs public et privé ont également été soulignés par les signataires, bien que pour tous les défis, les questions financières aient été très peu mentionnées. Les signataires ont également reconnu qu'il ne s'agit pas seulement de mobiliser de nouveaux financements pour les forêts et leur restauration, mais également d'orienter les financements et subventions qui favorisent la déforestation vers des objectifs et des pratiques de conservation.

Défis systémiques : De multiples signataires ont décrit le défi systémique que représentent les exigences sociales, économiques et environnementales concurrentes, tel que le développement économique, comme étant en contradiction avec la protection ou la valorisation de la nature. Les signataires ont décrit la nécessité d'assimiler et d'intégrer la valeur de la nature et ont évoqué une mauvaise compréhension de la valeur des forêts dans de multiples secteurs. Les peuples autochtones estiment que les forêts sont nécessaires à la vie mais que les autres y accordent de la valeur à cause du profit. Les signataires ont mentionné la nécessité de « freiner l'industrie », de résister au modèle de développement des « revenus et profits à court terme », d'élaborer des « économies de conservation » et une « comptabilité écologique », et de passer du « financement gris au financement vert ». Les signataires ont mentionné que la complexité de la chaîne d'approvisionnement et les fuites de marché représentent un défi systémique, notamment lorsque les fournisseurs s'installent dans des juridictions où les règles sont moins strictes afin de poursuivre leurs pratiques, ou lorsque des entreprises importent la déforestation sans le savoir. Les signataires sont également confrontés à des problèmes systémiques liés aux systèmes environnementaux, comme les changements climatiques qui provoquent une augmentation des catastrophes naturelles et des incendies de forêts, ainsi que des problèmes sociaux, comme la croissance démographique galopante, la guerre et les conflits.

Une dualité intéressante est ressortie de la comparaison des défis et des conditions favorables évoqués par les signataires. Ces derniers ont noté que ces catégories politiques, techniques, financières et de gouvernance pouvaient à la fois entraver le progrès lorsqu'elles étaient limitées, et l'appuyer lorsqu'elles étaient abondantes.



Figure 4 : Défis pour atteindre des objectifs de la NYDF

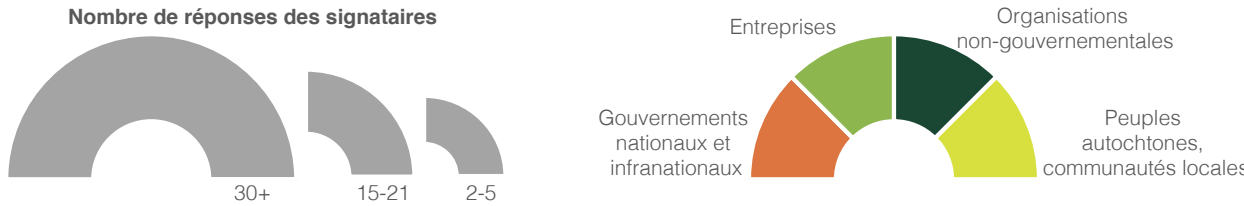
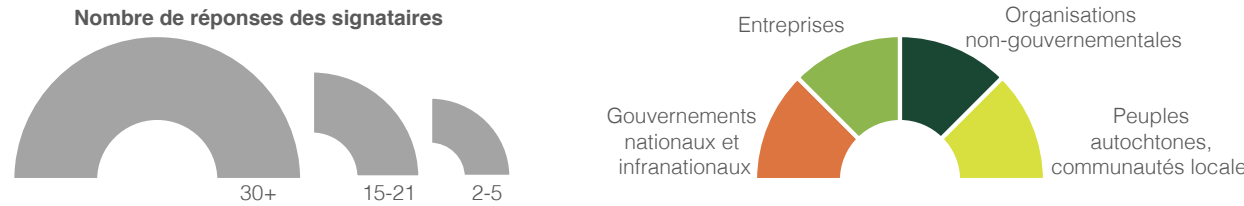


Figure 5 : Conditions favorables pour atteindre les objectifs de la NYDF



DÉFIS RENCONTRÉS PAR LES GOUVERNEMENTS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les gouvernements ont surtout parlé des défis politiques et de gouvernance. Comme défis majeurs, ils ont souvent évoqué l'état de droit en particulier, y compris la nécessité d'accroître les patrouilles et de faire respecter la loi, d'avoir plus de transparence, sans compter la création de modèles locaux et de moyens de subsistance alternatifs, ainsi que la pleine participation des communautés autochtones et locales. Parmi les groupes de signataires, les gouvernements évoquaient davantage les défis systémiques économiques, et ont en particulier parlé des défis systémiques posés par les exigences sociales, financières et environnementales concurrentes. Une pression accrue sur l'utilisation des terres par des utilisateurs concurrents, ainsi que la nécessité d'une évaluation économique plus efficace des forêts pour inciter à la protection. Les gouvernements ont aussi relevé le financement public comme un défi majeur, les problèmes d'adoption et d'harmonisation des politiques, ainsi que la responsabilisation. Les défis en matière de capacités dans le domaine de la surveillance des forêts, des connaissances sur des questions spécifiques liées à la durabilité, à la formation, à la planification et à la mise en œuvre de l'action forestière ont été mis en évidence. Le changement des administrations gouvernementales était un défi majeur relevé par tous les signataires. Le changement constant de l'administration rend difficile le maintien de la protection des forêts vis-à-vis des changements dans les priorités politiques. Voir les exemples ci-dessous, relatives aux actions menées par les gouvernements pour relever ces défis et faire progresser les objectifs de la NYDF.

Harmonisation des forêts au changement climatique : le Kenya et la Californie

Depuis des décennies, la relation scientifique entre les forêts et le changement climatique dans le cadre du cycle du carbone est connue. Ces dernières années, l'importance des forêts ainsi que la portée et l'ampleur des actions nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ont été de plus en plus reconnues¹³. Toutefois, dans de nombreux pays, le principe de responsabilité et le mandat ou le pouvoir d'intervenir sont trop souvent séparés dans des silos de l'administration. Pour s'assurer que les liens entre le climat et les forêts sont établis au Kenya, le gouvernement a élaboré un ensemble de politiques nationales sur le climat pour renforcer les capacités des institutions kényanes, notamment le Plan d'action national pour le changement climatique, qui met en phase les institutions travaillant sur le changement climatique et les forêts. La politique et la loi sur les forêts font également l'objet d'un examen afin de s'assurer qu'elles répondent pleinement aux aspirations nationales en matière de forêts, et qu'elles soutiennent en particulier les mesures efficaces de lutte contre les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, tout en encourageant la réhabilitation des zones dégradées et l'accroissement du couvert forestier dans le pays.

“ Ces politiques partagent un objectif commun et sont motivées par la Constitution et le plan national de développement, pour augmenter et maintenir le couvert forestier au-dessus de 10 %. ”

– Kenya

Au niveau infranational en Californie, aux États-Unis, l'État évalue les actions nécessaires dans les paysages californiens pour aider l'État à atteindre ses objectifs de neutralité carbone et de résilience. Cet effort s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale élaborée par les organismes de gestion des ressources et de l'environnement à l'intention du Gouverneur, et comprend des contributions en matière de paysage et de séquestration, ainsi que des réductions constantes des émissions de gaz à effet de serre provenant des sources industrielles.

13 IPCC (2019). IPCC Special Report on Climate Change and Land. <https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2019/08/SRCCL-leaflet.pdf>

Normes et surveillance des forêts : Guyana

Une surveillance fiable, cohérente et transparente des forêts est essentielle pour permettre aux gouvernements d'évaluer l'évolution des forêts et la déforestation, d'identifier la conformité aux normes, et de déterminer les facteurs de la déforestation et les zones géographiques prioritaires pour agir. Au Guyana, l'application de la loi sur la forêt, la gouvernance et le commerce de l'UE (FLEGT) est un élément essentiel du programme de gouvernance forestière, qui comprend depuis novembre 2018 un accord avec l'UE pour la mise en œuvre des normes de légalité. Le Guyana a en outre besoin du système de surveillance, de déclaration et de vérification (MRVS) pour surveiller la déforestation et ses facteurs, avec l'appui de l'accord du Guyana en Norvège.

CONDITIONS FAVORABLES AUX ACTIONS GOUVERNEMENTALES POUR PROMOUVOIR LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les signataires des gouvernements nationaux et infranationaux ont noté de multiples conditions favorables, avec un accent particulier sur la volonté politique, le financement public, le rôle de l'adoption et de l'harmonisation des politiques, et les composantes essentielles de gouvernance de la volonté politique, la collaboration et la transparence. Voir ci-dessous les exemples d'actions menées par les gouvernements exploitant plusieurs de ces conditions favorables pour promouvoir les objectifs de la NYDF.

Approches juridictionnelles REDD+ : Amapá – Brésil

Au Brésil, grâce au groupe de travail des Gouverneurs sur le climat et les forêts en partenariat avec le UNDP et Conservation International, et avec l'appui de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), l'État d'Amapá a créé un système juridictionnel de services environnementaux pour renforcer ses programmes forestiers et pour inciter à la conservation forestière. Cela a été renforcé par un environnement politique favorable qui a appuyé le progrès avec neuf États engagés à constituer un consortium de gouverneurs d'États amazoniens et mettant l'accent sur la protection sociale et environnementale. Cela fut fait, bien que des défis demeurent en matière des systèmes de connaissances, de suivi et d'accès aux ressources et aux capacités techniques.



Soutien des donateurs : Allemagne et Norvège

De nombreux pays donateurs ont présenté les actions en vue d’apporter un soutien financier aux pays forestiers comme des activités essentielles pour réduire la déforestation. L’appui de l’Allemagne à la plateforme mondiale de la Déclaration de New York sur les forêts et au financement pour la restauration des paysages forestiers en est un exemple, davantage renforcé par un soutien financier aux chaînes d’approvisionnement sans déforestation, la détermination et les paiements axés sur la performance de REDD+. En 2008, le Ministère norvégien du climat et de l’environnement a lancé son Initiative internationale sur le climat et les forêts (NICFI), promettant jusqu’à 3 milliards de couronnes norvégiennes par an pour aider à sauver les forêts tropicales humides et les populations qui y vivent ou y sont à proximité. La stratégie de la Norvège pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts à l’échelle mondiale afin d’atteindre les objectifs climatiques nécessite la participation des gouvernements nationaux et infranationaux, de la société civile et du secteur privé. Le mécanisme de financement de NICFI ainsi que le large soutien politique du Parlement en faveur des forêts et du climat ont contribué au leadership de la Norvège en ce qui concerne la conservation des forêts dans le monde.

L’objectif de la Norvège auprès du secteur privé est de garantir des chaînes d’approvisionnement exemptes de déforestation et d’encourager le développement à faible émission de carbone, y compris dans l’agriculture, qui est le principal facteur de la déforestation tropicale¹⁴. En 2014, après avoir approuvé la Déclaration de New York sur les forêts, une réunion spéciale a eu lieu avec les compagnies norvégiennes pour les encourager à appuyer la Déclaration et à affirmer leur passage vers des chaînes d’approvisionnement sans déforestation. Plusieurs entreprises norvégiennes du secteur de l’alimentation animale ont souligné, lors des consultations informelles avec le secrétariat de la NYDF, que cette réunion avec le gouvernement avait motivé l’adoption de la NYDF. De même, les organisations de peuples autochtones soutenant la NYDF ont indiqué en particulier que les initiatives du NICFI étaient une condition essentielle à la réalisation des objectifs de la NYDF.

La Norvège incite les entreprises à modifier leurs chaînes d’approvisionnement ; mais elles prennent également des mesures concernant leurs propres impacts sur la déforestation en rapport avec les produits consommés en Norvège, déclarant que le risque de déforestation devrait être pris en compte dans les marchés publics.

DÉFIS RENCONTRÉS PAR LES ENTREPRISES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les entreprises ont très souvent évoqué les défis en matière de politiques et de gouvernance, suivis des défis techniques, puis des défis systémiques. La volonté politique des cadres supérieurs fut relevée par plusieurs entreprises comme un défi majeur, reflétant la nécessité pour les PDG et les directeurs de diriger et de mettre en œuvre les engagements et les politiques de la chaîne d’approvisionnement de l’entreprise dans tous les départements, et tout au long de la chaîne d’approvisionnement. Les signataires des compagnies ont également exprimé le besoin d’un plus grand nombre de patrouilles, d’application et de respect des lois et politiques sur les forêts, afin de s’assurer que l’extraction et la production en amont sont traçables, transparentes et conformes à leurs engagements de durabilité. Les réactions ont révélé qu’il était nécessaire que les pays producteurs et consommateurs adoptent des politiques et veillent à leur application afin de régler à la fois l’offre et la demande de produits forestiers pour garantir qu’ils soient durables et exempts de déforestation.

14 Norad, “Driving Companies towards Deforestation-Free Supply Chains.”

Plus que tout autre groupe signataire, les entreprises ont souligné que le manque de connaissances et de capacités techniques constituait un défi, car de nombreuses entreprises ont des difficultés à retracer de façon précise et intégrale leurs chaînes d’approvisionnement souvent complexes, et à produire des rapports à ce sujet. Ils ont également mentionné les difficultés à collaborer avec les petits fournisseurs en amont. Par conséquent, les entreprises ont signalé un problème systémique en rapport avec la complexité de la chaîne d’approvisionnement et les fuites de marché qui représentent des obstacles. Enfin, à la différence des autres groupes signataires, les entreprises ont moins fait écho des difficultés financières. Voir ci-dessous les exemples d’actions menées par les entreprises pour relever ces défis et promouvoir les objectifs de la NYDF.

Moyens de subsistance et indemnisation des producteurs : Felleskjøpet Agri

La déforestation liée aux besoins de base est souvent le résultat de la pauvreté et de l’absence de moyens de subsistance. L’entreprise Felleskjøpet Agri a déclaré que les producteurs ont besoin de plus de soutien pendant les transitions politiques. Par exemple, « Au Brésil, les producteurs ont reçu des terres pour se développer et maintenant, on leur dit qu’ils ne peuvent plus produire – et ils ne sont pas indemnisés. Il est important d’indemniser les producteurs qui devront probablement cesser de produire dans certaines régions. » Cette entreprise participe maintenant à la distribution de certificats aux petits exploitants à travers la RSPO dans le cadre de son initiative sur l’huile de palme durable, afin de répondre au besoin de d’appui aux moyens de subsistance alternatifs.

Les revendications territoriales : PT. Rimba Makmur Utama

Une autre société du nom de PT Rimba Makmur Utama a mentionné que « le défi en Indonésie, et probablement partout dans le monde, est le chevauchement des revendications sur les terres. Pour éviter cette situation, nous avons déjà une carte participative [des communautés] avant l’obtention de la licence par l’entreprise. » En d’autres termes, si un gouvernement fait des concessions à une entreprise pour une utilisation des terres à des fins productives, et que les communautés locales qui occupent ces terres n’en sont pas légalement titulaires, cette communauté n’a pas le pouvoir de protéger ses terres, et l’entreprise est confrontée à des risques financiers et autres en rapport avec sa réputation, liés à l’accaparement des terres tout en fonctionnant avec des pratiques non durables. Le défi principal rencontré par les peuples autochtones et les communautés locales est un processus solide de la part du FPIC qui permettrait d’atténuer ce problème et de réduire les risques pour les communautés et les entreprises.



14 Norad, “Driving Companies towards Deforestation-Free Supply Chains.”

Gouvernance, application de la loi et secteur privé : Kellogg’s

Les cadres juridiques et l’application de la législation en vigueur représentent des défis particulièrement difficiles dans certains pays forestiers. Plusieurs signataires de la NYDF, dont Kellogg’s, ont exprimé la nécessité de faire respecter les lois nationales et locales sur les forêts et poursuivre les violations et les infractions forestières, en notant que les entreprises ont un rôle à jouer dans ce cas de figure mais ne peuvent demander des comptes aux groupes que dans une certaine mesure.

CONDITIONS FAVORABLES AUX ACTIONS DES ENTREPRISES POUR PROMOUVOIR LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les entreprises ont noté que des politiques efficaces et une bonne gouvernance, en particulier des politiques, une collaboration et une gouvernance solides dans les pays où elles opèrent, ainsi qu’une forte volonté politique de la part des gouvernements et des cadres supérieurs de l’entreprise, étaient une condition importante de succès dans la mise en œuvre de leurs engagements forestiers. Le premier groupe à présenter le principe de responsabilité comme une condition favorable a été les signataires des entreprises, qui ont également reconnu le rôle du financement, en particulier le financement privé, pour atteindre les objectifs de la NYDF. En outre, les entreprises ont souligné l’importance des conditions favorables, telles que l’accès aux connaissances et aux renforcements des capacités, l’appui à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à la traçabilité de façon constante. Voir ci-dessous les exemples des actions menées par les entreprises exploitant plusieurs de ces conditions favorables pour promouvoir les objectifs de la NYDF.

Participation des PDG et volonté politique : Denofa

Denofa est l’une de ces entreprises Norvégiennes ayant rejoint la consultation de la NYDF et la seule entreprise à bénéficier de la participation du PDG à la consultation. L’entreprise a souligné l’importance de l’appui du PDG ainsi que du soutien du gouvernement. L’importance du soutien de la Norvège à la conservation des forêts a été soulignée. De même, les réunions et les dialogues multipartites tenus par le gouvernement sont beaucoup plus efficaces parce que les entreprises sont plus disposées à y prendre part. Denofa a mentionné leur coopération avec l’Engagement norvégien sur le soja et les forêts comme une action cruciale ayant contribué à catalyser la réalisation des objectifs de la NYDF.



Volonté politique et héritage : Grupo Bimbo

Grupo Bimbo, une entreprise mexicaine de vente au détail de produits alimentaires, a relevé le leadership et la volonté politique de son PDG comme une condition clé pour une chaîne d’approvisionnement durable. Daniel Servitje a pris la direction de l’entreprise en 1997, poursuivant l’héritage de son père et approfondissant encore les actions de responsabilité sociale de l’entreprise. En réalité, il est l’un des membres fondateurs du Conseil latino-américain pour la conservation, un groupe de 32 représentants des secteurs politique et commercial formé en 2011, sous les auspices de The Nature Conservancy, pour protéger la santé des écosystèmes de la région. Sous la direction de Daniel Servitje, Grupo Bimbo a élaboré des plans, des programmes et des politiques spécifiques en plus de cet objectif. En 2002, l’entreprise a mis en place un système de gestion environnementale dans toutes ses usines de production au Mexique et a créé l’ONG Reforestamos México. En 2007, elle a lancé son programme mondial « Engagés pour l’environnement », connu aujourd’hui sous le nom de Pilar Planeta (le Pilier de la planète). En plus de s’assurer que ses usines fonctionnent de façon responsable et respectueuse vis-à-vis de l’environnement, l’entreprise a également commencé à concentrer ses efforts en 2014 pour appréhender ses impacts sur les écosystèmes par le biais de la chaîne d’approvisionnement des matières premières. Depuis lors, Grupo Bimbo a élaboré deux politiques clés : la Politique mondiale de l’huile de palme (2015) et la Politique mondiale pour une agriculture durable (2017).

DÉFIS RENCONTRÉS PAR LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les ONG signataires se sont focalisés sur les défis politiques et de gouvernance, en particulier le problème de la collaboration et de la volonté politique, et ont souligné des défis tout aussi techniques, tels que le partage limité des connaissances et des capacités, les obstacles aux plans de mise en œuvre ainsi que les difficultés financières en notant un financement public, privé et général limité pour les forêts. Voir ci-dessous les exemples des actions menées par les ONG pour relever ces défis et promouvoir les objectifs de la NYDF.

Transparence dans la mise en œuvre de la loi du point de vue des ONG : Global Canopy

La mise en œuvre de la loi est un défi crucial relevé par les signataires et nécessaire dans les pays producteurs et consommateurs pour protéger les forêts et lutter contre la déforestation sur le terrain. Global Canopy, une ONG mondiale, a déclaré « qu’il est nécessaire que davantage d’entreprises prennent des engagements et qu’ils soient mis en œuvre dans toutes les chaînes d’approvisionnement, y compris dans les pays/zones de production. Nous aimerions également que des réglementations plus strictes soient imposées sur ce que le pays consommateur autorise à importer – une diligence raisonnable plus ferme devrait être exigée. » Sans l’application de la loi et avec une corruption endémique, les politiques et les méthodes de gestion durables des terres et des forêts ne peuvent pas être mises en œuvre et les avantages ne peuvent pas être réalisés. Les ONG assurent une coordination pour fournir des preuves d’infractions forestières et pour connaître les défenseurs des forêts des communautés autochtones et locales. Elles reconnaissent qu’il s’agit d’une première étape importante pour lutter contre les infractions forestières, l’objectif à long terme étant d’améliorer la gouvernance forestière et à faire respecter l’état de droit. Le problème qui persiste est le retard rencontré quant au progrès en matière d’application de la loi dans les pays forestiers tropicaux à un moment où des mesures urgentes sont nécessaires pour faire face à la crise climatique et au rôle de la déforestation.

Accès au financement : groupe de Travail du GCF

Les problèmes financiers impliquaient un besoin général de financement ainsi qu'une allusion spécifique à la difficulté de travailler avec les gouvernements, les communautés ou d'autres acteurs locaux pour renforcer les capacités, fournir une assistance technique, effectuer des analyses et élaborer une orientation stratégique lorsque le financement qui soutient ces activités est limité ou mal réparti ou géré. Cela conduit à des résultats temporaires ou sous-optimaux. Le groupe de travail des gouverneurs sur le climat et les forêts (GCF Task Force) a souligné que le manque de financement pour les gouvernements, et la difficulté que cela représente pour les pays pour obtenir l'accès aux outils dont ils ont besoin pour faire respecter des lois importantes sur la protection de l'environnement, ainsi que pour élaborer des plans spatiaux et des systèmes de surveillance, constituent un défi majeur. Les financements destinés aux gouvernements infranationaux sont particulièrement rares et les financements qui leur sont accordés sont généralement assortis de conditions préalables et de dispositions qui rendent difficile un décaissement efficace.

Volonté politique : Earth Innovation Institute

En ce qui concerne la volonté politique, tous les signataires ont noté que le changement dans l'administration gouvernementale est un défi majeur, représentant une difficulté pour le secteur privé, les ONG, la société civile et les communautés locales pour s'adapter au changement des priorités. Une ONG appelée Earth Innovation Institute, qui travaille en étroite collaboration avec les gouvernements infranationaux, a expliqué que souvent, les priorités d'un nouveau gouvernement peuvent changer considérablement par rapport à celles de l'administration précédente en raison de l'évolution des opinions politiques ou d'autres facteurs, notamment l'évolution des conditions du marché, des conditions économiques ou politiques extérieures, et même des personnalités politiques individuelles. Les transitions gouvernementales, quelles que soient les priorités des anciennes administrations ou des nouvelles administrations, peuvent retarder les progrès parce que ces transitions ne sont souvent pas transparentes. Les signataires et autres partenaires doivent faire face à des défis plus importants lorsque les changements de priorités nuisent aux efforts de protection et de restauration des forêts et des droits fonciers des communautés.



CONDITIONS FAVORABLES AUX ACTIONS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES POUR PROMOUVOIR LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les ONG ont souligné le pouvoir du financement privé pour aider à catalyser les principales activités forestières, ainsi que l'importance d'une bonne gouvernance, notamment la collaboration et l'engagement avec d'autres parties prenantes, l'existence d'une volonté politique et la transparence. Enfin, les ONG ont relevé les conditions techniques, notamment la mise en œuvre du suivi et de la traçabilité, la valeur de leur rôle dans le partage des connaissances et le renforcement des capacités, ainsi que de solides conditions de planification et de mise en œuvre comme fondement de leurs activités. Voir ci-dessous les exemples des actions menées par les ONG exploitant plusieurs de ces conditions favorables pour promouvoir les objectifs de la NYDF.

Engagement et soutien multipartite : Wildlife Conservation Society (WCS)

L'engagement et le soutien de plusieurs groupes d'acteurs sont essentiels à l'action forestière, qui est un engagement à long terme nécessitant de travailler avec de multiples acteurs pour bâtir une confiance fondée sur la permanence, la pérennité, le suivi des engagements, la démonstration des résultats et le respect. WCS a parlé de la nécessité de combiner les soutiens gouvernementaux pour les actions en cours d'exécution et appuyées par des cadres juridiques de soutien au niveau national ; le soutien de la communauté locale et, en particulier, la participation et le consentement actifs de la population locale ; un engagement proactif avec les partenaires locaux de la société civile possédant de solides connaissances de terrain ; et la volonté du secteur privé de s'engager. La sensibilisation et l'engagement de tous ces groupes d'acteurs renforcent la capacité de n'importe quelle action forestière. WCS a également souligné l'insuffisance du financement pour le climat et la biodiversité et les lacunes dans la manière dont le financement du climat est assuré, notant que les forêts présentant la plus grande intégrité écologique ne sont souvent pas considérées comme prioritaires.

“ Le succès des activités forestières exige d’engager des ressources pour des projets de conservation sur le terrain, nous permettant de comprendre les besoins en capacités et d’établir des relations politiques tout en fournissant un soutien technique de longue date pendant des décennies. Chaque paysage est différent et les projets ont besoin d’une approche adaptée pour répondre aux besoins des acteurs locaux. ”

– WCS

Harmonisation des forêts sur les approches climatiques et paysagères : WWF

L'évolution de l'agenda forêt-climat a été une condition préalable majeure aux progrès en matière de protection et de restauration des forêts, et une source de soutien au cours des dix dernières années. Le WWF a évoqué la capacité d'harmoniser les messages forestiers relativement à des priorités plus grandes en matière de climat et de développement. L'élan en faveur du changement climatique et du rôle des forêts continue de s'intensifier dans le cadre de la CCNUCC qui a créé un espace pour relier l'agenda forestier aux opportunités climatiques et promouvoir différentes approches de solutions climatiques, notamment dans les négociations de REDD+ et sa reconnaissance dans l'Accord de Paris.

Le WWF a également parlé de la capacité de travailler davantage dans le secteur foncier, d'étendre les messages et les activités forestières à intégrer et lutter contre la déforestation avec une approche paysagère, reconnaissant qu'il existe différentes forces qui interagissent dans un lieu et qu'il faut investir dans différents secteurs pour créer un changement devant être mis en œuvre dans les prises de décisions. Les interventions doivent être plus complexes, ce qui nécessite plus de temps, mais crée aussi des changements plus durables à long terme. Tous les acteurs concernés doivent être impliqués afin d'assurer la cohérence des activités forestières sur le terrain.

DÉFIS RENCONTRÉS PAR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les peuples autochtones et les associations communautaires locales ont davantage parlé des questions de politique et de gouvernance que les autres signataires. Au moins 50% de tous les problèmes relevés par les associations de peuples autochtones font partie de cette catégorie, notamment les problèmes liés à la garantie du régime foncier et des droits d'accès à la terre, le non-respect des lois, l'augmentation des infractions forestières, l'empiètement croissant de l'agriculture, l'exploitation illégale des forêts, les concessions des industries d'extraction qui traversent ou possèdent également leurs terres, mettant en danger leurs moyens de subsistance et les forêts où elles résident. Les obstacles rencontrés par les peuples autochtones pour gouverner et protéger efficacement leurs territoires forestiers sont l'insécurité foncière et la non-détermination de leurs droits fonciers. Cela entrave également le droit des peuples autochtones à demander assistance et protection en capacité de défenseurs des forêts. Dans certains cas, des lois et politiques discriminatoires conduisent à la l'incrimination et à la violence à l'égard des peuples autochtones et des défenseurs des forêts. Bien que les peuples autochtones subissent la violence et l'incrimination en plus du déboisement et de la destruction des forêts, les actions de la communauté internationale et les politiques qui régissent les terres ne reflètent pas l'urgence de s'y attaquer. Par exemple, un représentant d'une organisation des peuples autochtones signataires a mentionné le nombre croissant de communautés locales qui défendent les rivières et les forêts sur leurs territoires, et l'incrimination et le meurtre de ces défenseurs, qu'ils soient des hommes ou des femmes.

Un autre défi de gouvernance relevé par les peuples autochtones est le besoin d'ordre général des pays de reconnaître les droits des peuples autochtones et le manque de consentement et de participation, y compris le consentement libre, préalable et éclairé (FPIC), la participation aux processus politiques, et l'accès à l'information juridique et politique. En ce qui concerne les politiques, les partisans des peuples autochtones ont



reconnu la nécessité d'appuyer les moyens de subsistance alternatifs pour les producteurs et les communautés locales, et développer des marchés pour des produits alternatifs et respectueux des forêts.

Bon nombre des problèmes techniques mentionnés par les peuples autochtones avaient trait aux besoins en matière de connaissances et de renforcement des capacités ; pourtant, il s'agissait non seulement d'un besoin accru de formation et de soutien, mais aussi d'un désir de transmettre leurs connaissances écologiques traditionnelles aux acteurs. De nombreux signataires ont parlé de la nécessité de documenter, de traduire et d'avoir accès à des plateformes pour partager leurs connaissances. Voir ci-dessous les exemples d'actions menées par les peuples autochtones et les communautés locales pour relever ces défis et promouvoir les objectifs de la NYDF.

Consentement préalable, libre et éclairé (FPIC) : CERDA et NGOCE

Les organisations communautaires et autres signataires travaillant avec les communautés dépendantes des forêts ont souligné le manque de consentement préalable, libre et éclairé (FPIC) et de participation aux processus politiques, ainsi que le soutien aux communautés en rapport avec la stratégie politique et le soutien juridique comme un défi majeur. Une ONG (CERDA) qui travaille avec et pour les minorités ethniques et les communautés dépendantes des forêts a déclaré : « Les minorités ethniques et les communautés dépendantes des forêts sont confrontées à un grave manque de connaissances en matière de droits, de lois et de politiques dans tous les aspects », et une autre (NGOCE) a déclaré qu'il y avait « une faible synergie entre nous [les communautés dépendantes des forêts] et les gouvernements. » Autrement dit, il est nécessaire d'accroître la participation des peuples autochtones et des communautés locales afin d'assurer leur participation effective aux politiques mondiales, nationales et locales de conservation des forêts, et de reconnaître les modèles et les solutions locaux qui sont le moteur du changement.

Défis dans le renforcement des connaissances et des capacités : CORDS, Tanzanie

Les multiples réponses des signataires des associations de peuples autochtones ont fait état des difficultés en matière de connaissances et de renforcement des capacités. Ces difficultés soulignaient fréquemment la nécessité d'uniformiser davantage les outils, les mesures et les définitions, ainsi que l'harmonisation des statistiques. Elles comprenaient également le besoin d'une plus grande formation et d'un partage des connaissances, ainsi que d'une recherche et d'une expertise accrues pour prendre des décisions. Les peuples autochtones ont non seulement besoin de plus de formation et de soutien sur leurs droits légaux, mais ils veulent aussi partager leurs connaissances écologiques traditionnelles avec le monde et avoir l'occasion de renforcer les capacités d'autres groupes d'acteurs pour interagir avec les peuples autochtones et comprendre leurs problèmes. Pour ce faire, leurs pratiques doivent être documentées, traduites et appuyées. Lilian Loolitai, de Community Research and Development (CORDS) en Tanzanie, a souligné que le renforcement des capacités est une question cruciale pour les peuples autochtones, un sentiment partagé par la plupart des signataires des peuples autochtones qui ont participé aux consultations des signataires.

Accès au financement : COICA

En ce qui concerne le financement, les peuples autochtones ont noté qu'il leur est difficile d'avoir un accès direct au financement pour le climat et les forêts, et que le financement ne va pas là où les forêts disparaissent le plus rapidement. Juan Carlos Jintiach, de la COICA, a noté que bien que les peuples autochtones protègent les forêts au nom du monde entier, il n'y a pratiquement pas de financement spécial pour soutenir leurs efforts.

CONDITIONS FAVORABLES AUX ACTIONS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES POUR PROMOUVOIR LES OBJECTIFS DE LA NYDF

Les signataires des peuples autochtones ont présenté la gouvernance comme une condition favorable majeure, en mettant l'accent sur le soutien de l'administration gouvernementale, l'état de droit, ainsi que sur la transparence et la volonté politique comme favorisant leurs actions. Le financement, y compris les financements des secteurs général et privé, ont également été relevés en plus des conditions techniques, le renforcement des connaissances et des capacités, le succès dans la planification et la mise en œuvre, et l'utilisation des technologies de suivi et de traçabilité afin de saisir leur contribution en faveur des forêts et mettre en valeur leurs territoires. Voir ci-dessous les exemples d'actions menées par les peuples autochtones et les communautés locales exploitant ces conditions favorables pour promouvoir les objectifs de la NYDF.

Cartographie de la délimitation des terres : CORDS

Depuis 20 ans, Recherche et Développement Communautaire (CORDS) promeut la conservation et le renforcement de la résilience, notamment par l'aménagement du territoire et la gestion des terres, y compris des pâturages et les actions en faveur du droit à la terre. Au cœur de ce travail se trouve une approche axée sur les personnes, utilisant la délimitation des terres pour s'assurer que les droits à la terre sont reconnus dans les activités de planification et d'utilisation des terres. Le soutien de la communauté pour capter les connaissances locales est essentiel, car ces communautés connaissent très bien la terre et savent à quel moment il est préférable de l'utiliser pour la production et quand la conserver. L'organisation va encore plus loin dans ce travail pour assurer une bonne gestion en fournissant une cartographie complète des ressources. En plus de susciter la délimitation des terres et recueillir des informations locales, elle a aussi cartographié les défis potentiels.

Reconnaissance du rôle des peuples autochtones par REDD+ : NEFIN

La Fédération Népalaise des Groupes Nationaux Autochtones (NEFIN) travaille avec la stratégie nationale REDD+ au Népal sur la reconnaissance de la participation des peuples autochtones à la gestion et à la protection des forêts. L'organisation plaide en faveur de la participation des peuples autochtones au processus d'élaboration des politiques, en soulignant les avantages de la participation des peuples autochtones au mécanisme REDD+ et en soulignant des exemples de participations réussies, ainsi que la contribution des peuples autochtones à ce processus.

“**Nous devons changer le récit et reconnaître le rôle des partenaires d'exécution dans la protection des forêts – ils contribuent à la protection et doivent être reconnus comme tels, mais ils refusent de contribuer de peur d'être incriminés – ce qui entraîne une dégradation générale des forêts.**”
— NEFIN





**RÉFLÉCHIR ET TIRER
PARTI DES RÉUSSITES :
LEÇONS DES
SIGNATAIRES NYDF**



RÉFLÉCHIR ET TIRER PARTI DES RÉUSSITES : LEÇONS DES SIGNATAIRES NYDF

Les 84 signataires participant à la consultation de la Déclaration de New York sur les Forêts (NYDF) ont offert un aperçu des actions particulières pouvant aider à lutter contre la déforestation, et à garantir la protection, la restauration et la gestion durable des forêts et des terres. Les signataires ont présenté l'importance des partenariats multipartites et des conditions favorables qui contribuent aux progrès. Ils ont également énoncé les défis et les obstacles empêchant l'obtention d'un impact plus important et à grande échelle. Huit leçons ont été tirées de ces discussions. Celles-ci ont été réitérées par les multiples signataires et la nécessité de leur examen plus approfondi a été reconnue. Ces leçons abordent la réflexion sur les conditions nécessaires qui peuvent accélérer l'action entre les groupes de parties prenantes lorsqu'elles sont présentes, ou devenir des freins aux progrès lorsqu'elles sont absentes. Ces leçons sont les suivantes : (1) les engagements seuls ne sont pas suffisants, mais doivent être dirigés vers des actions menant à une mise en œuvre réelle ; (2) la gouvernance et la politique peuvent être à la fois un atout et un défi ; (3) mettre à profit l'influence des défenseurs de la forêt peut encourager l'action ; (4) la collaboration via des partenariats multipartite favorise une mise en œuvre efficace ; (5) la responsabilité et la transparence accélèrent l'action ; (6) le régime foncier, les droits des peuples autochtones et des communautés forestières locales sont nécessaires à la gestion durable des forêts ; (7) le manque de financement des forêts empêche le progrès alors qu'il est nécessaire pour accélérer la mise en œuvre ; et (8) les solutions naturelles devraient être encouragées, de même que leur importance devrait être mise en avant.

HUIT OBJECTIFS DES SIGNATAIRES DE LA NYDF

1. **La mise en œuvre des engagements contre la déforestation pris par les entreprises et les gouvernements est lente puisqu'elle nécessite des solutions polyvalentes**

L'adhésion aux engagements visant à lutter contre la déforestation ainsi qu'à encourager la protection, la restauration des forêts et des droits fonciers, est une étape essentielle, mais elle n'est ni suffisante ni nécessairement indicateur d'action. Les signataires ont signalé de nombreux obstacles, notamment : 1) une estimation biaisée

des forêts avec des modèles de revenus et de profit à court terme ; des investissements limités dans les forêts ; 2) la poursuite des subventions à la base de la déforestation et des incitations insuffisantes pour préserver la forêt ; 3) une faible structure gouvernementale, notamment le manque de volonté politique, de transparence et d'application de la loi ; 4) l'importance d'avoir des outils, des évaluations, des définitions et un meilleur partage des connaissances ; et 5) une demande croissante en produits agricoles, entraînant la déforestation, notamment en produits bovins, soja, huile de palme et papier.

Les défis mentionnés ci-dessus appellent des solutions sur de multiples niveaux et secteurs, ainsi que des efforts et des mesures financières qui n'ont pas été pleinement pris en compte par les signataires lors de leurs engagements initiaux. L'expérience acquise dans la mise en œuvre des engagements a montré que la plupart des obstacles nécessitent des changements systémiques à long terme et des programmes de collaboration et d'incitation non traditionnels. En outre, les engagements et les promesses visant à réduire la déforestation et à protéger, restaurer et gérer durablement les forêts et les terres sont souvent pris à un niveau unique, et souvent à un niveau élevé suscitant une large adhésion. Cependant, les cadres politiques, institutionnel et opérationnel nécessaires à la mise en œuvre de ces engagements sont à prendre à un autre niveau et exigent un alignement institutionnel et un soutien plus grand pour passer de l'engagement à la mise en œuvre.

Il n'existe pas de solution miracle pour passer des engagements à la mise en œuvre. Diverses actions et suivis sont nécessaires, mais ils dépendent de l'adaptation du groupe de parties prenantes et du contexte local. Parmi les activités et les conditions de base jugées essentielles à la progression des signataires dans leurs engagements, sont présents : le renouvellement de la volonté politique à un niveau élevé ; répondre à la demande de produits sans déforestation ; développer des systèmes d'incitation et des financements suffisants pour encourager des mises en œuvre à grande échelle, ainsi que l'investissement dans la connaissance et le renforcement des compétences. En ce qui concerne les engagements opérationnels, les signataires ont mis en évidence la nécessité d'avoir des objectifs d'action clairs, mesurables et assortis d'un plan d'action et d'une stratégie de suivi et de responsabilisation, en particulier par l'intermédiaire d'un fournisseur tiers indépendant. Des financements dédiés et cohérents doivent être mis en œuvre, et intégrer notamment un mélange de financements publics et privés.

2. **Une gouvernance et une politique fortes sont des conditions essentielles pour une action de soutien, mais constituent également un obstacle à la mise en œuvre en cas d'absence**

Les signataires ont identifié plus de 280 défis et plus de 220 conditions favorables, mais ils ont aussi qualifié la gouvernance et la politique comme à pouvant représenter à la fois des conditions favorables et un défi majeur. Une gouvernance et des conditions politiques favorables ont été identifiées comme des conditions et des facteurs essentiels pour la mise en œuvre réussie des actions de soutien visant à lutter contre les facteurs de la déforestation ainsi et à protéger et restaurer les forêts. Ces conditions favorables ont été décrites comme des moteurs de la mise en œuvre de politiques, des projets et des initiatives liés aux forêts. La moitié des conditions favorables citées par les signataires étaient liées à une gouvernance et une politique fortes, et notamment à la collaboration, à l'adoption des lois, à une large participation des parties prenantes et à un consensus politique.

Inversement, les principaux défis cités par les signataires comme générateurs de progrès dans les actions portent sur une gouvernance et des politiques faibles. Conformément aux conclusions de l'évaluation de la NYDF, l'agriculture commerciale engendre la perte de forêts, une grande partie de la déforestation tropicale est illégale, les pays où le niveau de corruption est élevé sont souvent ceux qui perdent le plus de forêts, et les lois forestières ne sont souvent pas pleinement respectées ni mises en œuvre.¹⁵ Les signataires ont présenté divers obstacles liés à la gouvernance et aux politiques, notamment 1) le manque de volonté politique, 2) la

¹⁵ NYDF Assessment Partners. (2018). Improving Governance to Protect Forests: Empowering People and Communities, Strengthening Laws and Institutions – New York Declaration on Forests Goal 10 Assessment Report. Coordinated by Climate Focus with support from the Climate and Land Use Alliance. https://www.climatefocus.com/sites/default/files/NYDF%20report%202018_0.pdf

discontinuité des politiques en cas de changement d'administration, 3) l'état de droit fragile,4v) la corruption généralisée, 5) la criminalité forestière en augmentation, 6) les difficultés rencontrées par les patrouilles et les services de maintien de l'ordre en raison d'un manque de soutien de la part des dirigeants, 7) le manque de transparence, 8) le manque de clarté ou les conflits ayant trait au régime foncier et à l'accès aux droits à la terre et aux ressources, 9) une participation locale limitée, 10) le développement insuffisant, l'adoption de modèles locaux et le soutien aux moyens de subsistance alternatifs au niveau local, et 11) un manque de collaboration multipartite, y compris la nécessité d'investissements innovants dans les partenariats.

Il est clair que les défis mentionnés ci-dessus vont au-delà du secteur de la forêt et de l'environnement, et doivent être abordés dans tous les secteurs, en particulier l'agriculture, les forces de l'ordre, la foresterie, le commerce, les finances et l'environnement. La valeur de la conservation des forêts, de la biodiversité et de l'amélioration de la gestion des terres doit être mieux comprise et intégrée par tous les ministères et par toutes les entités concernées des gouvernements et des entreprises. Bien que des progrès aient été accomplis dans l'élaboration de la protection environnementale et sociale, il reste encore beaucoup à faire pour protéger les forêts et les communautés en dépit des changements politiques, notamment à travers le renforcement des capacités et la reconnaissance juridique des droits des terres et des ressources forestières par les communautés locales.

De nombreuses parties prenantes continuent à penser que l'environnement est un élément subsidiaire ou facultatif, et comprennent mal pourquoi il est essentiel au développement socio-économique ; par exemple, pour maintenir la productivité à court et à long terme dans le secteur agricole. À moins de reconnaître les bienfaits de l'environnement et de le considérer comme un composant essentiel, il sera très difficile de changer cet état de fait. Nous devons intégrer l'environnement dans nos plans de travail, car l'environnement est générateur de croissance.

— Rare

Cela met en évidence le problème plus général du manque de mesures incitatives prises par les gouvernements et les entreprises, et visant à protéger les forêts si elles ne sont pas considérées aussi utiles que d'autres activités productives, telles que la vente de produits agricoles ou de produits d'extraction, le pétrole et les minéraux, et le développement des infrastructures. De nombreux signataires ont évoqué cette question en tant que problème systémique, indépendant de leur volonté et nécessitant une action multipartite et une approche globale pour réussir.

Des politiques et une gouvernance fortes et cohérentes peuvent être décisives ou contraignantes pour lutter contre la déforestation et protéger, restaurer et gérer durablement les forêts et les terres. Les signataires qui avaient accès à une gouvernance et à des structures politiques solides soutenant la mise en œuvre des engagements forestiers ont signalé le succès de leurs activités, tandis que d'autres signataires ayant du mal à accéder à cette condition politique essentielle et aux conditions de gouvernance ont déclaré que cela constituait un obstacle majeur au progrès, limitant leur potentiel d'action et leur impact.

3. Les leaders individuels et les activistes environnementaux peuvent façonner l'action au sein d'une organisation ou d'un secteur

La volonté politique a été citée comme un défi majeur, avec des priorités relativement égales entre les entreprises, les ONG et les organisations de peuples autochtones, en mettant l'accent sur la volonté politique des administrations publiques, de la société civile et des gestionnaires du secteur privé. Les

signataires ont continuellement répété que la volonté politique était un élément essentiel à la mise en œuvre et ont insisté sur le fait que le leadership individuel, en particulier à un niveau élevé, était essentiel pour l'adoption d'engagements pris dans l'ensemble des institutions et à la mise en œuvre sur le terrain. Par exemple, une personne peut partager l'éthique de toute une entreprise et certaines entreprises peuvent façonner tout un secteur, tel que le PDG de Grupo Bimbo, qui s'est personnellement engagé pour que son entreprise réduise son empreinte carbone et la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement. Un autre exemple est le leadership d'Unilever qui a promis des engagements forts pour éliminer la déforestation liée au soja, au papier, aux cartons et au thé.

Au niveau gouvernemental, le potentiel de leadership individuel est négativement influencé par le turnover associé aux changements de gouvernement. Néanmoins, il existe des exceptions dans les pays et juridictions dotés de cadres institutionnels et de systèmes méritocratiques renforcés, comme dans le cas du Fonds forestier national du Costa Rica (FONAFIFO), qui a connu une stabilité du personnel technique clé permettant de préserver la mémoire institutionnelle et de progresser au-delà des termes gouvernementaux, ainsi que les gouvernements régionaux de Quintana Roo au Mexique et de Cross River State au Nigeria, qui travaillent depuis plus de 10 ans sur les questions de conservation des forêts et de déforestation.

En réponse à l'urgence climatique et aux récents pics de déforestation dans les forêts tropicales, les peuples autochtones ont renforcé leurs alliances mondiales, y compris avec des organisations de l'Amazonie, de l'Afrique et de la région Asie Pacifique. Ensemble, elles se sont organisées pour couvrir et influencer l'agenda international, y compris le processus de la UNFCCC, lors de la COP 24, ont approuvé la création d'une plateforme à l'intention des peuples autochtones et des communautés locales pour servir de canal officiel pour éclairer les négociations sur les propositions des PACL. Un leadership individuel entre les organisations de peuples autochtones participantes (y compris COICA, APIB, AMPB, AMAN et REPALEAC) a été essentiel pour atteindre cette étape importante.

4. La mise en œuvre des engagements forestiers repose souvent sur un engagement et des partenariats multipartites

Les actions prioritaires que les signataires ont présentées comme autant d'exemples de progrès dans la lutte contre la déforestation étaient souvent tributaires d'un vaste engagement de multiples parties prenantes et de partenariats. Ces partenariats et activités de collaboration multipartites se sont révélés essentiels car ils facilitent la confiance intersectorielle, ce qui est particulièrement utile pour évoluer dans un domaine souvent contesté.

Les signataires ont déclaré avoir activement impliqué les gouvernements et les ONG dans leurs actions en cours, suivis par les peuples autochtones ou les communautés et sociétés locales. Certains signataires ont également indiqué avoir travaillé avec les universités. Les signataires ont souligné la valeur des relations avec leurs homologues des parties prenantes pour des échanges d'apprentissage ainsi que de l'engagement avec d'autres groupes effectuant un travail différent mais complémentaire.

Huile de palme, faune locale et moyens de subsistance : Alliance de l'huile de palme et des ONG

Plusieurs entreprises signataires ont expliqué qu'elles travaillaient en étroite collaboration avec des ONG et d'autres partenaires, pour les aider à respecter leurs engagements en matière de chaîne d'approvisionnement. Les ONG étaient une ressource essentielle pour faciliter les partenariats multipartites parce qu'elles comprennent le contexte local et mettent en relation les entreprises avec des partenaires locaux et fournissent une expertise technique. Pour soutenir l'huile de palme durable, l'alliance de l'huile de palme et des ONG (pongoalliance.org) a été formée sous la forme d'un partenariat entre des sociétés productrices d'huile de palme et des ONG afin de contribuer à la sauvegarde des écosystèmes, pour la vie sauvage et au soutien des moyens de subsistance locaux.

Cette alliance construit un paysage susceptible de fournir un habitat à la faune tout en améliorant la gestion des exploitations de l'huile de palme. Wilmar, Sime Darby et Musim Mas font partie des signataires de la NYDF qui participent à l'alliance de l'huile de palme.

Au niveau industriel, les entreprises ont reconnu l'importance de lutter contre la déforestation afin d'atténuer les risques commerciaux et de mauvaise réputation, d'améliorer les relations locales avec les communautés où elles travaillent, et d'assurer la fourniture à long terme des matériaux dont elles dépendent. Cependant, ces entreprises ont également exprimé le besoin de renforcer leur alliance au sein de leur secteur, en particulier pour sécuriser leur position sur le marché, notamment au niveau juridique. Plusieurs entreprises signataires ont également mis en avant la nécessité de donner une voix unie à l'ensemble du secteur lorsqu'elles formulent des demandes de fournisseurs, afin de montrer l'alignement du secteur, de gérer la concurrence, d'améliorer la stabilité et la confiance au sein de leur secteur.

L'absence de partenariats et de collaboration entre les parties prenantes ou au sein d'un secteur peut conduire à un contexte concurrentiel et antagoniste limitant les progrès en raison du manque de confiance, d'échanges limités de connaissance et d'une action protectrice.

Il est évident du point de vue des signataires qu'un large engagement de la part des groupes de parties prenantes a été essentiel pour la majorité des actions présentées par les signataires comme exemples de progrès vers la réalisation des objectifs de la NYDF. Il est également important de noter qu'environ un tiers des signataires consultés travaillent en partenariat avec leurs homologues de la NYDF, ce qui indique qu'il existe une forte collaboration entre les signataires de la NYDF et que les possibilités de déploiement existent.

Depuis nos débuts, au sein de Grupo Bimbo, nous avons adopté et parrainé des actions visant à créer une entreprise durable, hautement productive et profondément humaine. Nous promouvons des initiatives pour lutter contre le changement climatique et contribuons à la réalisation d'un objectif de zéro déforestation sur les chaînes agricoles liées à nos processus d'approvisionnement, entre autres actions. En 2014, nous avons signé la Déclaration de New York sur les forêts (NYDF) et mis en place des actions concrètes dans le cadre de cet engagement. Nous avons créé notre politique mondiale pour l'huile de palme et nous avons aujourd'hui atteint la traçabilité à 95 % de nos principaux fournisseurs. En 2017, nous avons lancé notre politique mondiale en matière d'agriculture durable et signé un accord de collaboration au Mexique avec le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), qui vise à stimuler les pratiques agricoles durables. L'engagement et le soutien de notre PDG et nos alliances avec des ONG, telles que Reforestamos México et Earth Form Foundation, ont joué un rôle crucial dans la résolution de ces problèmes et la réalisation de changements positifs importants.

— Grupo Bimbo, Mexico

Les signataires de la NYDF reconnaissent l'importance de la collaboration multipartite pour réaliser l'ambition collective en matière de forêt et de climat, 90% des signataires ayant manifesté leur intérêt pour l'établissement ou le renforcement de liens avec d'autres signataires et groupes de parties prenantes. Parmi les services de la plateforme NYDF les plus demandés par les signataires, rappelons ceux relatifs à la convocation et à l'amélioration du dialogue multipartite, à la saisie et au partage des connaissances multipartites, aux défis, aux obstacles et aux meilleures pratiques en matière de forêt, au développement des partenariats, et à une collaboration entre participants. Les commentaires des auteurs sur la collaboration multipartite ont été axés sur trois thèmes récurrents : environ un tiers des réponses étaient des demandes de soutien pour développer des liens avec des partenaires financiers ou des partenaires d'exécution ; plus d'un quart a mentionné se connecter à d'autres signataires de la même zone géographique ou du même produit ; et les autres ont évoqué le partage de leçons et de défis par le biais d'échanges d'apprentissage et d'autres liens spécifiques.

5. Les technologies de responsabilisation et de transparence se sont accélérées ces dernières années, mais l'accès à des données ouvertes et transparentes reste un défi

Le principe de responsabilité et de la transparence pour les forêts est principalement axé sur les chaînes d'approvisionnement et de la transparence financière liées, ainsi que sur la responsabilité de toutes les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement, notamment les gestionnaires de l'utilisation des terres, les producteurs, les régulateurs, les vendeurs, les commerçants, les acheteurs, les consommateurs, les investisseurs et les prêteurs. « Les conditions actuelles indiquent un manque de transparence et une traçabilité limitée des chaînes d'approvisionnement des produits agricoles, ce qui peut constituer un défi pour le suivi des engagements pris par les entreprises pour lutter contre la déforestation¹⁶. » Plusieurs entreprises ayant adhéré à la norme NYDF ont reconnu le défi que représentait pour leurs industries la disponibilité des données, évoquant une réticence à la transparence, souvent due à des informations limitées ou parfois incomplètes, ainsi qu'à des préoccupations de compétitivité et de réputation.

Alors que la communauté internationale a constaté de remarquables améliorations au niveau mondial concernant la surveillance des forêts et autres terres, de même que dans la cartographie des chaînes d'approvisionnement, l'évolution technologique et spatiale continue à améliorer l'accès au public à des données actualisées et de haute qualité, même si une responsabilisation généralisée en matière de déforestation fait toujours défaut. Il existe des développements prometteurs dans le suivi des fonds (des investisseurs et des prêteurs) associés aux entreprises liées à la déforestation. Il est optimiste de croire que cette méthode va considérablement influencer le comportement qui entraîne la déforestation, complétant et renforçant ainsi les politiques et les programmes publics conçus pour la prévenir.

CDP fournit des données exploitables sur les actions de la chaîne d'approvisionnement pour le marché et une plateforme de directives opérationnelles pour l'engagement, permettant aux investisseurs et aux institutions financières d'évaluer les progrès des entreprises dans leurs portefeuilles, ainsi que le paysage plus général des acteurs, et de prendre des décisions éclairées sur leurs pratiques, leurs achats et leurs investissements.

— CDP

16 NYDF Assessment Partners. (2018). Improving Governance to Protect Forests: Empowering People and Communities, Strengthening Laws and Institutions – New York Declaration on Forests Goal 10 Assessment Report. Coordinated by Climate Focus with support from the Climate and Land Use Alliance. https://www.climatefocus.com/sites/default/files/NYDF%20report%202018_0.pdf

Une action coordonnée de l'industrie et une surveillance conjointe de toutes les industries sont nécessaires, en particulier pour les produits bovins, l'huile de palme, le soja, le papier, le café, le cacao et le caoutchouc, afin de prévenir la déforestation, et pour assurer et garantir un partage des coûts visant à réduire les coûts des entreprises, tout en améliorant les résultats en matière de gestion durable des forêts et des terres.

6. Le régime foncier est une condition préalable pour éliminer les conflits, conserver et gérer durablement les forêts

Les peuples autochtones et les communautés locales sont les principaux gardiens de la terre et des forêts. Les recherches montrent que lorsque le droit de ces communautés sur leurs forêts est reconnu, ces forêts sont moins susceptibles d'être dégradées ou détruites, et ces communautés offrent une meilleure protection aux forêts que celles des zones protégées légalement.¹⁷

Le rôle des peuples autochtones et des communautés locales forestières dans la protection des forêts ainsi que dans l'amélioration de la gestion des terres est motivée par la valeur et la reconnaissance des forêts en tant que système essentiel à leur survie. Les forêts contribuent à l'existence des moyens de subsistance, comme de la santé, de la sécurité alimentaire et du patrimoine culturel des communautés qui y résident. Les associations de peuples autochtones appellent une gestion plus durable des forêts, selon laquelle les forêts seraient gérées de manière à préserver la vie au lieu de générer des profits.

“ La Déclaration devrait inclure un préambule expliquant que, pour les peuples autochtones, il s’agit de ‘les forêts pour la vie’ par opposition à ‘les forêts à but lucratif’.

— AMAN, Indonésie

Les communautés autochtones et locales détiennent un quart du stock de carbone naturel du monde¹⁸ et ensemble plus de 50 terres les plus cultivables du monde, mais une grande partie de ces terres n'est pas officiellement reconnue et seulement 10% de cette superficie est considérée comme appartenant à des communautés.¹⁹ Dans certains cas, les droits sur les terres et les forêts légalement reconnus peuvent être ignorés ou supprimés sans leur consentement.

La principale source de conflit autour des forêts, et en particulier les conflits avec les peuples autochtones et les communautés locales, est due à l'ambiguïté du régime foncier. Le régime foncier est une condition préalable à l'élimination des conflits et à l'amélioration de la gestion durable des forêts, mais la question du régime foncier n'est pas encore pleinement réglée. Le régime foncier est souvent considéré comme un élément sans rapport avec ces problématiques. Bien que le régime foncier reste une question controversée, il est possible de la résoudre avec de bons outils, notamment en concluant des accords sur le processus de clarification et de consolidation des droits fonciers et en garantissant un soutien financier pour mettre en œuvre de tels processus. Par exemple, au Pérou, les peuples autochtones en accord avec le gouvernement national progressent dans la clarification des droits fonciers des terres appartenant à des communautés de l'Amazonie péruvienne, en utilisant des fonds de la Déclaration d'intention commune du Pérou, de la Norvège et de l'Allemagne.

Bien que des progrès aient été accomplis dans la clarification des droits fonciers dans quelques pays, les peuples autochtones et les communautés locales ont en général été victimes de discriminations

17 Ibid.
18 <https://www.wri.org/blog/2017/12/5-maps-show-how-important-indigenous-peoples-and-local-communities-are-environment>
19 Notess, L. et al. (2018). THE SCRAMBLE FOR LAND RIGHTS Reducing Inequity between Communities and Companies <https://wriorg.s3.amazonaws.com/s3fs-public/scramble-land-rights.pdf>

croissantes, d'empiétements, de la destruction de leurs terres, et de violences. La violence contre les défenseurs des peuples autochtones et des militants écologistes a atteint des niveaux records. Le nombre d'actes violents est en augmentation depuis 2014.²⁰ En réponse à cela, en 2019, de grandes manifestations appelant les gouvernements à garantir le droit à l'existence et aux terres des peuples autochtones ont été organisées en Colombie (Minga) et au Brésil (Acampamento Terra Livre). Les peuples autochtones et les communautés locales appellent au soutien de la communauté internationale pour garantir leurs droits. Ils demandent aussi à ce que les gouvernements et le secteur privé redoublent d'efforts pour s'attaquer aux problèmes de la responsabilité collective dans la gestion de la situation actuelle.

Non seulement les peuples autochtones et les communautés locales sont essentiels pour atteindre les objectifs de la NYDF, mais ils sont ceux qui souffriront le plus si les objectifs ne sont pas atteints. Les peuples autochtones et les communautés locales appellent à la reconnaissance de leur contribution aux objectifs et demandent aux gouvernements et aux entreprises de les considérer comme des partenaires égaux dans la réalisation de ces objectifs.

“ Dans certains cas, les peuples autochtones, en raison de l'absence de garanties de leurs droits, sont intimidés pour avoir accédé à leur forêt. En raison de ces menaces, les peuples autochtones ont peur de contribuer à la protection des forêts. C'est une perte pour tous et une violation des droits des peuples autochtones. Si les contributions et les droits des peuples autochtones sont respectés – en reconnaissant qu'ils détiennent des connaissances uniques sur les forêts – et intégrés dans un débat plus large, cela nous permettra de tirer des avantages majeurs.

— Fédération des nationalités autochtones du Népal (NEFIN)

Bien que la représentation des peuples autochtones et des communautés forestières dans la gestion des forêts et la prise de décisions soit limitée, de multiples signataires de la NYDF ont mis en avant les actions impliquant de travailler avec eux, ou les actions offrant des avantages aux peuples autochtones et aux communautés locales. Tous les signataires ont identifié ces actions comme un facteur essentiel pour atteindre les objectifs, tout en reconnaissant que les peuples autochtones et les communautés locales sont des partenaires essentiels pour progresser dans la lutte contre la déforestation et la protection et la restauration des forêts. Les signataires de la NYDF ont appelé à une plus grande représentation et à une plus grande participation des peuples autochtones et des communautés locales sur les plateformes internationales et multipartites.

“ Les ‘groupes de peuples autochtones’ sont traditionnellement sous-représentés et jusqu’à présent, leur voix n’est pas entendue par beaucoup de groupes industriels. Pouvoir donner à ces groupes, en particulier a ceux qui travaillent sur le terrain et sont directement affectés, une plateforme et une voix mieux entendue, et aider à amplifier leurs opinions et leurs intérêts, serait très utile.

— Kellogg’s

20 Ibid

Reconnaître les peuples autochtones au centre des efforts de protection des forêts et veiller à ce que les ressources reviennent directement aux personnes effectuant le travail sur le terrain, mettre en œuvre des processus participatifs pour reconnaître le rôle des peuples autochtones dans la protection de leurs forêts et la co-administration des ressources naturelles, consolider les plateformes multi-acteurs au niveau national qui facilitent le dialogue, encourageant ce dernier entre les entreprises responsables et les peuples autochtones, poursuivre le processus de renforcement des compétences et de la documentation des connaissances traditionnelles, ainsi que l'amélioration des mécanismes de suivi et de responsabilisation des signataires, sont autant de facteurs permettant d'améliorer les droits des peuples autochtones et leurs droits fonciers.

7. Bien que les investissements financiers négatifs nuisent aux forêts et que les investissements financiers positifs ne soient pas suffisants pour atteindre les objectifs forestiers, de nouveaux modèles de financement des forêts paraissent prometteurs

De même que la valeur de la nature est souvent invisible sur le marché, étant donné que le coût des biens reflète rarement les coûts de production environnementaux, les investissements financiers et les flux de dépenses qui affectent la nature sont largement invisibles. Pourtant, la finance est le principal facteur de perte et de dégradation des forêts.

Les investissements financiers dans les secteurs moteurs de la déforestation dépassent de loin les investissements dans la protection, la restauration et la gestion durable des forêts. Selon la Déclaration de New York sur les forêts, le monde a dépensé 777 milliards USD en facteurs de perte de forêt depuis 2010, et seulement 20 milliards en protection, restauration et développement durable des forêts.²¹ De même, un récent rapport sur l'alimentation et les terres a révélé que le monde dépense un million de dollars par minute en subventions agricoles mondiales.²²

En même temps, le monde sous-estime grandement la valeur de la nature, et par conséquent sous-investit dans la sauvegarde de celle-ci. Bien que la nature fournisse une valeur économique allant jusqu'à 125 000 milliards USD,²³ « le monde ne dépense que 52 milliards USD pour le financement de la biodiversité ».²⁴ Seul 1% des subventions mondiales à l'agriculture est investi dans la sauvegarde des services environnementaux.²⁵ Et en ce qui concerne les dépenses liées à l'atténuation du changement climatique, nous n'investissons que 2% dans les mesures de protection et de conservation des forêts,²⁶ bien que les forêts puissent atténuer jusqu'à un tiers des effets néfastes du changement climatique.²⁷

21 Climate Focus. (2017). Progress on the New York Declaration on Forests: Finance for Forests - Goals 8 and 9 Assessment Report. Prepared by Climate Focus in cooperation with the New York Declaration on Forest Assessment Partners with support from the Climate and Land Use Alliance.

22 Food and Land Use Coalition. (2019). Growing Better: Ten Critical Transitions to Transform Food and Land Use. Available at www.foodandlandusecoalition.org.

23 WWF. 2018. Living Planet Index. Gland, Switzerland: WWF.

24 The BIOFIN Workbook (2018). Finance for Nature. The Biodiversity Finance Initiative. United Nations Development Programme: New York. Food and Land Use Coalition. 2019. Growing Better: Ten Critical Transitions to Transform Food and Land Use. Available at www.foodandlandusecoalition.org.

25 Food and Land Use Coalition. 2019. Growing Better: Ten Critical Transitions to Transform Food and Land Use. Available at www.foodandlandusecoalition.org.

26 Climate Focus. (2017). Progress on the New York Declaration on Forests: Finance for Forests - Goals 8 and 9 Assessment Report. Prepared by Climate Focus in cooperation with the New York Declaration on Forest Assessment Partners with support from the Climate and Land Use Alliance.

27 Griscom et al. (2017). Natural Climate Solutions. Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America. <https://doi.org/10.1073/pnas.1710465114>

Il y a un décalage dans la manière de financer l'écologie qui souvent ne contribue pas aux forêts présentant la plus haute intégrité écologique. Le financement insuffisant du climat et de la biodiversité est exacerbé par le fait qu'il existe une protection insignifiante de la biodiversité.

— World Conservation Society

Pour remédier au surinvestissement dans les facteurs financiers de la déforestation et au sous-investissement dans les forêts en tant que solution climatique, nous avons besoin d'un changement de paradigme – de la part des gouvernements, des entreprises et des investisseurs. Nous avons besoin d'une nouvelle économie qui valorise les forêts et investisse dans celles-ci à la mesure de leurs immenses contributions sociales et économiques au climat et au développement durable.

L'un des aspects de ce changement de paradigme implique les nouveaux modèles de chaînes d'approvisionnement en produits de base. Au lieu de la tarification mercurielle, qui est dictée par la demande fluctuante, un accord à long terme de chaîne d'approvisionnement durable avec les communautés locales peut fournir des incitations financières pour une gestion durable à long terme.

Chaînes d'approvisionnement à long terme et gestion durable des ressources dans le commerce des parfums.

Le commerce de l'ambre liquide, ingrédient essentiel dans l'industrie des parfums, est souvent caractérisé par de fortes fluctuations de prix qui conduisent à des pratiques non durables de gestion forestière. L'Oréal, signataire de la NYDF, a collaboré avec MANE, un fabricant de parfums et d'arômes, afin de garantir des contrats de fourniture à long terme avec les communautés qui fournissent de l'ambre liquide. L'une de ces communautés est la Fédération Tribale de la Communauté Pech au Honduras, qui a reçu le prestigieux Prix Équateur des Nations Unies en 2017.²⁸ Pour inverser les tendances sur les marchés des produits de base, la fédération a créé une coopérative pour éviter les guerres de prix, définir des normes de production garantissant la durabilité. Elle a obtenu le droit de cogérer son territoire avec le gouvernement du Honduras et a signé un accord d'accès à long terme de partage des avantages avec les fournisseurs de L'Oréal, mettant ainsi les communautés, et les forêts sur une base plus durable du point de vue social et économique.

Un deuxième aspect de ce changement de paradigme concerne les nouveaux modèles de gouvernance et de régime foncier. À l'échelle mondiale, mais surtout sous les tropiques, seule une fraction des terres revendiquées par les communautés autochtones est légalement reconnue. La précarité du régime foncier est le principal facteur de conflits d'utilisation des terres. La résolution de ces conflits et la création de nouveaux modèles de gouvernance qui respectent les droits des peuples autochtones et des communautés locales constituent une étape essentielle vers des chaînes d'approvisionnement durables de produits de base.

28 See www.equatorinitiative.org/2017/06/28/federacion-tribus-pech-de-honduras-fetriph/

Cogestion des terres forestières au Pérou

Le Pérou, signataire de la NYDF depuis 2014, a mis en place un modèle de gouvernance innovant avec les communautés locales. Dans la région amazonienne du pays, le Pérou a créé une puissante collaboration entre le Service national des aires protégées et l'Organisation communautaire ECA Tuntanain, afin de cogérer 94 967 hectares de forêt. Rassemblant 23 communautés autochtones au sein de la réserve communale de Tuntanain, le groupe a pour objectif principal de réduire la vulnérabilité au changement climatique grâce à la protection des forêts et à leur gestion durable. Le partenariat a non seulement permis de sécuriser une grande superficie de forêt et de la garder intacte, mais également d'augmenter les revenus annuels des communautés locales de 160%.²⁹

Un troisième aspect de ce changement de paradigme concerne les nouveaux instruments financiers nécessaires à l'investissement. En raison des déséquilibres dans les flux d'investissement entre les investisseurs institutionnels, qui investissent des dizaines et des centaines de millions de dollars, et les producteurs à l'échelle communautaire, qui ont besoin de faibles volumes de dette et de capitaux, il existe un « intermédiaire manquant » en matière de financement pour pouvoir intensifier la protection, la restauration et la gestion durable des forêts. Toutefois, des groupes tels que Rabobank lancent de nouveaux modèles financiers et des investissements visant à accélérer la gestion durable des forêts, notamment en fournissant des capitaux pour réduire les risques.³⁰

Un quatrième aspect de ce changement de paradigme est une réorientation des flux financiers et des investissements existants. Même les plus petits changements apportés au paradigme économique actuel pourraient avoir des effets majeurs sur les forêts. Par exemple, le monde investit 5 700 milliards USD par an dans les subventions aux combustibles fossiles. En consacrant même une infime partie de ces investissements à la protection des forêts, à la restauration, à la gestion durable, à la délivrance de titres de propriété et aux chaînes d'approvisionnement durables en produits de base, cela générerait d'énormes dividendes. Cependant, un tel changement nécessiterait un changement de mentalité des gouvernements, des entreprises et des investisseurs. Certains signes indiquent que ces changements commencent à se produire. Par exemple, 45 investisseurs, contrôlant un actif de 6 800 milliards de dollars US, ont récemment approuvé une déclaration invitant les entreprises à se procurer du bœuf et des produits dérivés du bétail pour atténuer et éliminer les risques de déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement.³¹

“ Nous avons besoin de nouveaux flux financiers pour le PSE du Costa Rica, qui est partiellement financé par une taxe nationale sur les combustibles fossiles qui devrait diminuer avec le processus de dé carbonisation. ”
— FONAFIFO, Costa Rica

Bien que ces signes soient prometteurs et que des progrès aient été accomplis à l'échelle mondiale par divers acteurs, les progrès des signataires sur ces quatre aspects sont très variables et des mesures supplémentaires sont nécessaires si nous voulons voir apparaître un changement de paradigme dans les modèles économiques qui entraînent la déforestation.

29 See <https://www.equatorinitiative.org/2019/07/30/ejecutor-de-contrato-de-administracion-tuntanain-eca-tuntanain/>
30 See for example <https://www.rabobank.com/en/about-rabobank/in-society/rabo-partnerships/articles/2019/partnership-for-forest-protection-and-sustainable-agriculture.html>
31 See <https://www.ceres.org/news-center/press-releases/leading-global-investors-managing-64-trillion-call-companies-eliminate>

8. Les solutions basées sur la nature apportent des avantages sociétaux mais ces valeurs ne sont pas pleinement reconnues

Le changement climatique et la perte de biodiversité entraînent des risques sociétaux profonds qui, ensemble, créent deux facteurs aggravants. Ces facteurs ont des répercussions en cascade dans le monde entier, notamment par l'exacerbation des crises de l'alimentation et de l'eau, les catastrophes naturelles, l'instabilité sociale, les conflits entre États et les migrations involontaires. Si le réchauffement doit être maintenu bien en dessous de 2 degrés Celsius, nous devons accélérer les actions visant à enrayer la déforestation et à accélérer la protection, la restauration et la gestion durable des forêts en tant qu'élément clé de l'action climatique.

Les réponses liées aux terres,³² également appelées « solutions basées sur la nature », contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques, ainsi qu'à la lutte contre la désertification, la lutte contre la dégradation des sols, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Elles contribuent également aux Objectifs de développement durable et aux autres objectifs de la société, procurant de multiples avantages connexes, notamment pour la biodiversité et pour l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'air.

Le large éventail de solutions basées sur la nature comprend, sans toutefois s'y limiter, le renforcement de la protection et de la restauration des forêts, des terres, des zones humides et des écosystèmes marins, l'infrastructure et la connectivité résilientes au climat, les corridors écologiques et les mesures de protection des espèces, l'agriculture et les systèmes alimentaires intelligents face au climat, et l'agriculture régénérative, entre autres. Les contributions déterminées au niveau national (NDC) devraient inclure tout le potentiel d'atténuation et d'adaptation des solutions reposant sur la nature en tant qu'action à court et à moyen terme, visant à accroître l'ambition.

Programme de développement de la sylvo-agriculture de la République Dominicaine

Un exemple de solution aux multiples avantages privilégiant la nature est le programme de développement de la sylvo-agriculture de la République Dominicaine, qui complète le programme Quisqueya Verde du pays. Ce programme vise à reboiser en tenant compte de la diversité des espèces dans un système agroforestier ou est présent le café, le cacao et les produits agricoles. Une telle intégration de l'agroforesterie et de l'agroécologie, dans la mesure du possible – comme pour le cacao, le café, le bœuf, les noix et, dans certaines conditions, pour le caoutchouc et les palmiers – peut renforcer davantage les objectifs de restauration des forêts et de biodiversité. L'agroforesterie est déjà en grande partie intégrée dans l'industrie mondiale du cacao et du café, soulignant la possibilité de transformer toute une industrie en une production plus durable, souvent productive et rentable, capable de garantir des chaînes d'approvisionnement fiables à long terme.

Bien que les forêts offrent de fantastiques bénéfices sur le plan social, environnemental et économique, ces apports ne sont souvent pas reconnus par les gouvernements ou les entreprises responsables de la perte et de la dégradation systématiques des forêts. Cela est dû aux défaillances du marché, de la gouvernance et de la perception qui entraîne une évaluation déformée des forêts, ainsi qu'une opportunité manquée de capitaliser sur les forêts pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable.

32 IPCC Special Report on Land, 2019

“ Les politiques nationales et internationales sont essentielles pour maximiser le rôle de la nature (par exemple, des NDC révisées reflétant tout le potentiel d’atténuation de ces pays, des systèmes de tarification du carbone incluant le financement de solutions climatiques naturelles, et la suppression des incitations perverses à la destruction de la nature). Une partie de nos efforts pour aller de l’avant devrait également inclure la reconnaissance de la nécessité d’arrêter toute perte d’écosystèmes à haute teneur en carbone, dont le carbone, une fois perdu, est probablement irrécupérable de notre vivant.”

— Conservation International

En Thaïlande, les liens entre les forêts et l’eau sont bien connus. La stratégie nationale thaïlandaise sur 20 ans définit un objectif forestier national pour une surface forestière de 55% et identifie les liens entre la forêt et la stratégie nationale de gestion de l’eau. Le gouvernement se préoccupe beaucoup de l’utilisation de l’eau dans l’agriculture et encourage le rôle des forêts dans la réalisation de cette priorité.

En Équateur, le programme PROAmazonia soutient la mise en œuvre du Plan d’action national REDD+ en tant qu’initiative collaborative ambitieuse d’une durée de cinq ans visant à transformer les secteurs agricole et forestier de la région amazonienne en des pratiques de gestion et de production plus durables, tirant parti des multiples avantages de solutions basées sur la nature. En 2018, PROAmazonia a franchi les étapes suivantes :

- **Protection de l’écosystème** : 157 000 hectares de forêts autochtones protégées grâce à des accords de conservation à long terme ;
- **Protection des bassins-versants** : quatre nouvelles aires hydrologiques municipales protégées instaurées, couvrant 136 000 hectares aux fins de la conservation à long terme des bassins-versants ;
- **Restauration de la forêt** : restauration de 2 447 hectares dans la forêt sèche du sud, y compris la réimplantation active et les clôtures à partir des stocks, tout en permettant des processus de régénération naturels ;
- **Pratiques de gestion durable des terres** : 5 022 petits producteurs ont signé des accords pour mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des terres. À ce jour, le nombre d’hectares convenus est de 15 066 hectares ;
- **Développement des capacités** : 830 personnes (dont 55% d’hommes et 45% de femmes) des communautés amazoniennes ont reçu une formation leur permettant de renforcer leurs capacités et leurs connaissances en matière de conservation, de restauration et de changement climatique.

La diversité des actions de soutien de la NYDF visant à réduire la déforestation et à protéger, restaurer et gérer durablement les forêts et les terres, offre de multiples avantages pour les Objectifs de développement durable, notamment l’amélioration des emplois et des moyens de subsistance, l’amélioration de la sécurité alimentaire et hydrique, la protection de la biodiversité et les avantages en matière d’atténuation et d’adaptation au climat, entre autres. Cependant, les signataires de la NYDF ont été largement sensibilisés à l’importance de leurs travaux à la réalisation des objectifs de développement durable, la plupart étant axés sur l’appui aux moyens de subsistance et, dans quelques cas, sur les avantages de l’atténuation du changement climatique et de l’adaptation.





**VISION POUR
L'APRÈS-2020**



PRIORITÉS DES SIGNATAIRES DE LA NYDF POUR L'APRÈS-2020

Outre le partage de leurs principales actions et avantages associés, des conditions favorables à ces actions, défis et obstacles rencontrés, les signataires de la NYDF ont également partagé leurs priorités pour l'après-2020 et les domaines dans lesquels ils concentreront leurs efforts futurs pour les forêts. Les deux tiers des signataires de la NYDF consultés ont affirmé avoir soit un plan pour le cadre d'action climatique mondial après 2020, soit un plan d'action de l'entreprise comportant des objectifs spécifiques pour l'après-2020, tandis que 20 % n'avaient pas encore de plan et 15 % avaient des plans en cours de développement.

Certaines priorités sont apparues dans les plans pour l'après-2020 de divers groupes de signataires relatives aux actions qu'ils mèneraient en 2020 et au-delà, notamment : a) la mise en œuvre de mesures de sauvegarde et de politiques pour réduire les risques forestiers, b) le soutien aux moyens de subsistance et au renforcement des capacités, c) les solutions naturelles et la préservation, d) les marchés agricoles, notamment la demande et la consommation, e) la transparence et la responsabilité, f) l'harmonisation des programmes en matière de développement, de diversité biologique et de climat, et g) la gouvernance.

Pour la plupart des pays et juridictions forestiers qui ont signé la Déclaration, la vision pour l'après-2020 est floue en raison du défi énorme que représente le renversement des tendances actuelles en matière de déforestation et de l'incertitude quant aux réductions futures des émissions issues du secteur forestier et de l'utilisation des terres. Tandis que certains pays ont manifesté leur intérêt pour la coopération internationale après 2020 dans le cadre de l'Accord de Paris, beaucoup ont exprimé des préoccupations concernant : a) la réalisation des objectifs actuels de la NDC et la nécessité de renforcer les ambitions ; b) la difficile harmonisation des différentes exigences des mécanismes pilotes pour les paiements axés sur les résultats REDD+ qui ne sont pas toujours conformes aux exigences de la CCNUCC ; c) la possibilité de s'accorder sur l'article 6 lors de la COP25 ; d) la valorisation insuffisante des réductions des émissions ; et e) le manque d'ambitions des grands pollueurs et les conséquences sur la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Néanmoins, ils se félicitent de certains signes d'amélioration pour les actions de l'après-2020, tels que la capitalisation du Fonds vert pour le climat, et des signaux émanant du secteur privé pour mettre en œuvre de nouveaux modèles financiers pour les forêts et l'utilisation des terres.

Pour les peuples autochtones, la vision pour l'après-2020 est conditionnée par la réponse de la communauté internationale et des gouvernements nationaux à la situation d'urgence actuelle à laquelle sont confrontés les peuples autochtones et leurs territoires. L'année 2020 doit devenir une année cruciale pour inverser la tendance à l'augmentation de la violence et à l'empiètement des territoires des peuples autochtones. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils seront en mesure de s'engager dans des actions forestières concertées après 2020. Les peuples autochtones et les communautés locales ont exprimé leur volonté de continuer à contribuer à la plateforme de la CCNUCC, et d'y éclairer les négociations sur le climat.

Pour les entreprises, l'année 2020 est l'année cible pour laquelle de nombreux pays ont pris des engagements spécifiques liés à la déforestation qui ne seront probablement pas tenus. Les priorités pour l'après-2020 soulignées par les entreprises signataires sont les suivantes : a) soutenir l'augmentation du volume de produits fabriqués de façon durable dans les pays forestiers et les vendre sur les marchés nationaux et internationaux ; b) renforcer l'engagement et le soutien des gouvernements du côté de la demande ; c) renforcer leur engagement à surveiller et à communiquer les données, et à en assurer la transparence ; d) améliorer la communication relative aux progrès ; e) faire les liens entre les progrès et les engagements internationaux, dont l'Accord de Paris et les ODD.

Pour les ONG, l'année 2020 est une année cruciale associant forêts, climat, diversité biologique et développement durable. Les ONG signataires ont mentionné la nécessité de : a) transformer la consommation de produits agricoles non durables par de meilleures campagnes de sensibilisation destinées au grand public afin de soutenir la réduction de l'empreinte carbone et les changements dans les habitudes de consommation, b) adapter les approches territoriales et la collaboration, y compris le développement de plateformes territoriales pour renforcer la gestion durable du paysage, c) développer de nouveaux mécanismes financiers pour financer les actions forestières à différents niveaux et en accord avec les programmes et politiques publiques qui soutiennent leur viabilité, d) assurer la transparence proactive des informations publiques, y compris l'utilisation des données spatiales, et e) veiller à engager le secteur privé pour soutenir des solutions climatiques écologiques.

Cadre pour l'après-2020, assorti de nouvelles mesures incitatives : Costa Rica

Le Fonds national de financement des forêts du Costa Rica (FONAFIFO) dirige un mécanisme de paiement pour services environnementaux (PSE) depuis plus de 20 ans. Actuellement, le mécanisme n'est mis en œuvre que dans les zones de plus de 50 hectares. Le régime de PSE est financé par la taxe nationale sur les combustibles fossiles, mais le Costa Rica progresse dans sa stratégie de décarbonisation, et le financement du régime de PSE devrait diminuer. Un financement supplémentaire serait alors nécessaire pour poursuivre sa mise en œuvre. En outre, le PSE ne s'applique qu'aux zones de plus de 50 hectares et devrait être étendu aux petits exploitants dont les zones de production sont inférieures à 50 hectares. D'autres mécanismes sont nécessaires pour ces petits exploitants, en particulier pour les femmes, qui ne représentent que 12 % de l'ensemble des exploitations agricoles du pays qui ont des titres de propriété et qui n'ont pas accès au financement ou à l'assistance technique.

Le programme environnemental du Costa Rica rejoint de plus en plus le programme de développement. Récemment, le Ministère de l'énergie et de l'environnement du pays a signé un accord avec le Ministère de l'agriculture pour développer des activités conjointement. Il existe une NDC comprenant des actions d'atténuation, intitulée Economy Decarbonization Plan, portant sur l'utilisation des terres. Le thème des forêts et de la REDD est un facteur majeur pour y parvenir. Le Plan national de développement fournit une base solide et assure la continuité pour l'avenir, où la préservation du couvert forestier et la réduction des émissions seront des objectifs prioritaires.

Au sein des divers groupes de signataires de la NYDF, un thème commun à l'horizon 2020 et au-delà était la nécessité d'harmoniser les Conventions de Rio – la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) – en les alignant au programme de développement durable.

Un appel a été lancé en faveur d'un nouvel accord pour les Hommes et la nature, ainsi que d'un mouvement visant à protéger 30 % de la planète d'ici 2030. La contribution spécifique de la communauté forestière se compose de trois volets : 1) créer un outil reconnu et utilisé à l'échelle mondiale pour les forêts pluviales en péril, non seulement en identifiant les zones clés de biodiversité, mais aussi les zones soumises à des pressions humaines extrêmes ; 2) créer avec des partenaires un portefeuille de zones protégées durables et bien gérées pour éclairer les pratiques mondiales de conservation ; et 3) continuer à fournir à nos partenaires des opportunités de réseautage et de renforcement des capacités. Cette proposition pourrait être approfondie par des dialogues entre conventions et une coordination.

LA NYDF EN 2020 ET AU-DELÀ

Bien que des progrès locaux aient été enregistrés à de nombreux endroits, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs de la NYDF. Au niveau mondial, les objectifs pour 2020 de la NYDF ne sont pas en passe d'être atteints, ce qui rend d'autant plus urgent le renforcement d'actions multipartites. Les études de cas présentées dans ce rapport donnent de l'espoir et fournissent des exemples de progrès, mais une action concertée en faveur des forêts et une intensification des activités sont nécessaires pour avoir un large impact sur la réduction de la déforestation, la protection, la restauration et la gestion durable des forêts et des terres, et pour maintenir le réchauffement à moins de 1,5 degré Celsius. Le processus de consultation des signataires a particulièrement permis de récolter des données sur d'importantes étapes qualitatives et sur les progrès réalisés en vue des objectifs de la NYDF qui n'ont peut-être pas encore été traduits dans les analyses quantitatives mondiales. Les leçons tirées de ces étapes doivent être prises en compte dans la planification de la mise en œuvre de la NYDF après 2020.

En vue de 2020 et au-delà, la NYDF mérite d'être mise à jour pour actualiser les objectifs et les cibles. Plusieurs signataires ont souligné que d'autres éléments pourraient renforcer la Déclaration, notamment la suppression des objectifs déjà atteints, l'ajout d'un objectif concernant le rôle de la consommation et de la demande, et l'ajustement des cibles 2020.

Il est clair que des objectifs ambitieux ne suffisent pas à garantir la mise en place de mesures, et qu'il existe certaines conditions qui peuvent soutenir la transition de l'engagement à la mise en œuvre. Les leçons tirées de l'expérience des signataires démontrent qu'il existe des conditions propices à l'action et qui peuvent être prises en considération lors de l'adoption de mesures concernant les forêts. Il s'agit notamment d'élaborer des projets et des programmes qui peuvent perdurer après un changement de gouvernement, d'élaborer et de consolider une plateforme et des mécanismes multipartites pour améliorer la collaboration entre les secteurs, les acteurs et les niveaux (national, infranational et local), d'apprendre des pays, juridictions et entreprises qui ont mis en œuvre depuis le début et avec succès des politiques et actions qui ont permis de réduire la déforestation et d'améliorer la gestion forestière et territoriale, de mettre en place des mécanismes financiers novateurs qui accélèrent la transition du financement gris vers le financement vert, d'accélérer le déploiement du financement, depuis la mise en place jusqu'au paiement basé sur les résultats, tant au niveau local qu'au niveau des peuples autochtones, et de revoir les objectifs mesurables et établir des structures de responsabilisation.

La plateforme mondiale de la NYDF intègre les recommandations et les réactions des signataires dans son plan de travail, y compris les stratégies visant à assurer la responsabilisation, à maximiser les synergies avec les initiatives et coalitions convergentes, à développer des communications stratégiques et à soutenir le partage des connaissances.

À l'approche de 2020, les liens entre les forêts, les engagements et les ambitions plus larges pour le climat, la biodiversité, la dégradation des terres et les ODD s'éclaircissent davantage. Cela étant, un changement de perspective reste nécessaire pour exploiter pleinement le potentiel des forêts et améliorer la gestion des terres, et ce changement doit être la réponse aux multiples conventions et processus concernant le climat, la biodiversité et la désertification.

Les incendies qui sont survenus en 2019 en Amazonie, en Chiquitanie et dans le bassin du Congo, qui se sont déclarés au moment de la rédaction du présent rapport, ont été un douloureux rappel de l'urgence de la crise à laquelle sont confrontées les forêts tropicales du monde. Les scientifiques ont averti depuis longtemps que l'Amazonie pourrait atteindre un point de basculement écologique qui pourrait conduire à un processus de savanisation rapide avec des conséquences dramatiques sur le cycle hydrologique et les modèles de productivité alimentaire, la biodiversité et les moyens de subsistance des peuples autochtones. La seule solution raisonnable consiste à apporter de profonds changements de gouvernance et de mettre en place de nouvelles mesures pour protéger les forêts primaires existantes, ainsi que de résorber de manière stricte la déforestation.

Il est trop tard pour prendre de nouveaux engagements sans action et sans obligation de rendre des comptes. Il est urgent d'agir et nous disposons de moins de 10 ans pour empêcher l'apparition de dommages irréparables causés par les changements climatiques. Les forêts peuvent être un élément essentiel de la solution. Le présent rapport fait état de certains des principaux exemples de progrès réalisés par les signataires. Cependant, ces exemples ne suffisent pas à eux seuls à modifier le statut dangereux du changement climatique et de la biodiversité - une action collective et audacieuse de toutes les parties prenantes est essentielle. Les signataires de la NYDF, et la communauté mondiale en général, ont la possibilité de défendre le changement par des actions visant à mettre un terme à la déforestation et à protéger, restaurer et gérer durablement les forêts et les terres. Nous devons agir maintenant afin d'espérer maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 1,5 degré Celsius, éviter les extinctions, renforcer la sécurité alimentaire et hydrique, garantir les droits de l'Homme et accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.



ANNEXE I : MÉTHODES ET CADRE DE CONSULTATION

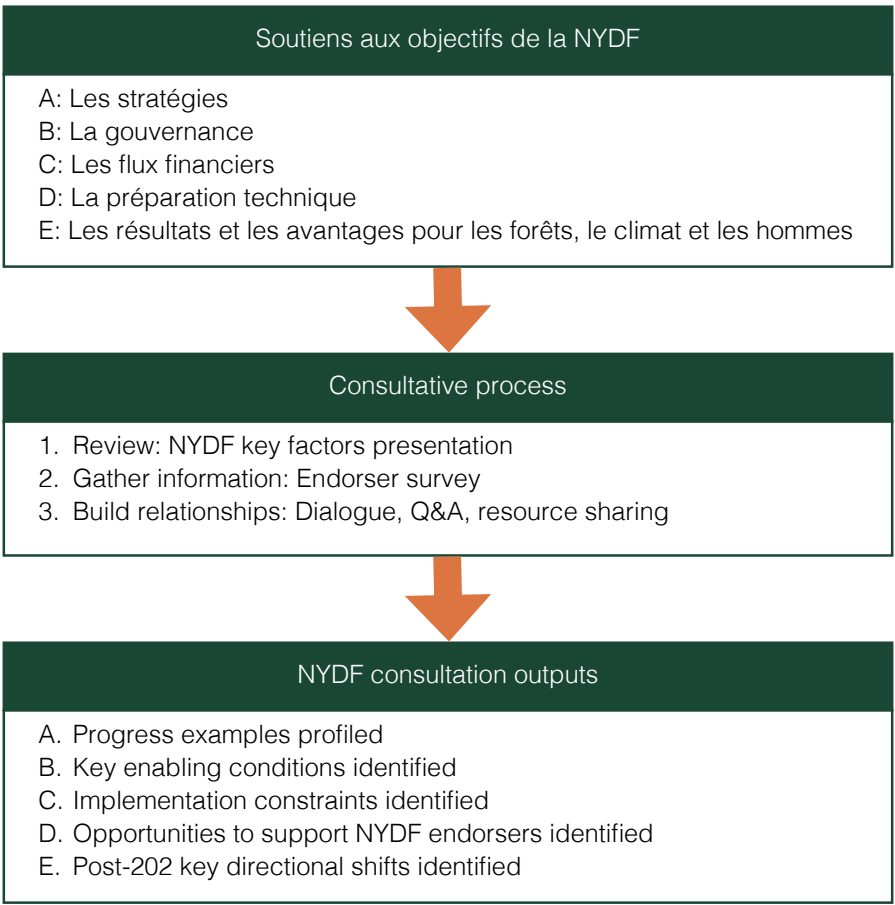
La consultation mondiale informelle des signataires de la NYDF a été conçue pour mettre au jour les principaux défis, les obstacles et les contraintes qui empêchent les participants de progresser dans la réalisation des objectifs de la NYDF. Elle a également permis d'identifier des exemples d'action et d'impact phares parmi les groupes d'avenants de la NYDF, ainsi que la manière dont ces actions ont été couronnées de succès et les groupes de parties prenantes impliqués. Les réponses des signataires ont été rassemblées et analysées à l'aide d'outil pouvant être mis à disposition sur demande.

Objectifs de la consultation informelle de la NYDF :

- 1. Identifier les défis empêchant le progrès des signataires ;
- 2. Présenter les exemples d'actions et les progrès des signataires et identifier les conditions propices ;
- 3. Identifier les besoins des signataires et les opportunités pour soutenir les progrès ;
- 4. Fournir les informations sur les points de vue des signataires concernant les objectifs forestiers et climatiques post-2020.

Le secrétariat de la NYDF a mené des consultations informelles mondiales avec plus de 80 signataires de la NYDF de mars 2019 à juin 2019. Ces consultations ont été menées principalement par des appels téléphoniques ou des réunions individuelles, des questionnaires écrits et des consultations de groupes. Au cours de ces consultations, les signataires ont reçu une présentation générale de la NYDF et de la plateforme mondiale, et ont été invités à répondre à une série de questions pour examiner les actions, les défis, les besoins et les priorités des signataires.

Figure 5: Cadre pour le processus de consultation



Le cadre de la consultation informelle mondiale (Figure 5) a été adapté du cadre du Baromètre du défi de Bonn. Ce cadre présente les contributions, le processus et les résultats du processus de consultation.

Les contributions comprennent les mesures prises par les signataires pour : a) élaborer, réviser ou mettre en œuvre les politiques existantes, b) mettre en place ou renforcer les mécanismes institutionnels et la gouvernance, c) les flux et mécanismes financiers directs, et d) fournir les bases techniques nécessaires à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des actions forestières. Les données incluent également les résultats et les avantages des signataires qui font des pas vers les objectifs de la NYDF. Les avantages pour les forêts, les populations et le climat sont les suivants : l'augmentation de la biodiversité, la création d'emplois et la séquestration du carbone.

Le secrétariat de la NYDF utilisera les informations recueillies pour : a) dresser le portrait des exemples de progrès, b) identifier les conditions propices aux actions forestières, c) identifier les contraintes à l'action, d) identifier les domaines dans lesquels il serait possible de renforcer l'appui des signataires dans leurs actions en faveur des objectifs de la NYDF, et e) améliorer la compréhension des objectifs post-2020 pour les signataires.



ANNEXE I : ENQUÊTE PERSPECTIVES DES SIGNATAIRES
DE LA NYDF

- 1. Quel était le principal facteur de motivation de votre [gouvernement/ organisation/ entreprise/ institution] pour soutenir la NYDF?
- 2. Avant cette consultation, êtes-vous au courant du travail d'évaluation des progrès sur la NYDF ? Oui ou non ?
- 3. Quelle politique, initiative ou projet forestier, achevé ou mis en œuvre par votre [gouvernement/ organisation/ entreprise/ institution], soutient le plus les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 1 de la NYDF, visant à «réduire au moins de moitié le taux de perte de forêts naturelles à l'échelle mondiale d'ici 2020 et s'efforcer de mettre fin à la perte de forêts naturelles d'ici 2030»?
 - a. Quel est le nom de la politique, de l'initiative ou du projet forestier en question ?
 - b. A la suite de cette action, quels sont les trois principaux avantages pour votre [gouvernement/ organisation/ entreprise/ institution]?
 - c. Qu'est-ce qui a permis de mettre en œuvre cette action ? (Par exemple, un soutien politique, technique ou financier qui vous a aidé ou vous a permis de passer à l'action)
 - d. Cette action implique-t-elle activement les peuples et les communautés autochtones, les ONG/ OSC, les ministères, les institutions ou entreprises ? Si oui, lesquels ?
- 4. Quels sont, selon votre [gouvernement/ organisation/ entreprise/ institution], les trois défis principaux en matière de réduction de la déforestation et d'élargissement de la protection, de la restauration et de l'utilisation durable des forêts?
- 5. Quels sont les 3 principaux services de la plateforme mondiale NYDF, actuels ou potentiels, qui aideraient le plus votre [gouvernement/ organisation/ entreprise/ institution] maintenant?
- 6. Souhaitez-vous établir des liens avec d'autres signataires de la NYDF ? Oui ou non ?
 - a. Si oui, à quels groupes souhaiteriez-vous vous connecter ?

[pour les gouvernements et les organisations seulement]

- 7. Le plan d'action de votre [gouvernement/ organisation] comprend-il des objectifs spécifiques pour l'après-2020 concernant la déforestation? Oui ou non?
 - a. Si oui, quelles sont vos principales priorités pour l'après-2020 ?
- 8. Manque-t-il un élément essentiel dans la déclaration et/ou les objectifs ? Oui ou non ?
 - a. Si oui, quel est-il ?

[Seulement pour les entreprises et les institutions financières]

- 7. Votre [entreprise/ institutions] a-t-elle un plan d'action spécifique pour réduire ou éliminer la déforestation tout au long de sa chaîne d'approvisionnement? Oui ou non?
 - a. Si oui, quelles sont les dates de début et de fin (MM / AA)?
 - b. Est-ce mesurable? Oui ou non?
 - c. Est-ce adopté en tant que politique d'entreprise au plus haut niveau? Oui ou non?
- 8. Le plan d'action de votre [entreprise/ institutions] comprend-il des objectifs spécifiques pour l'après-2020 concernant la déforestation? Oui ou non?
 - b. Si oui, quelles sont vos principales priorités pour l'après-2020 ?
- 9. Manque-t-il un élément essentiel dans la déclaration et/ou les objectifs ? Oui ou non ?
 - a. Si oui, quel est-il ?



New York Declaration on Forests
GLOBAL PLATFORM

Supported by:



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation,
Building and Nuclear Safety

based on a decision of the German Bundestag

New York Declaration on Forests Global Platform
United Nations Development Programme
304 East 45th Street
New York, NY 10017
USA